

L'ORNE

magazine

62



**ACTIONS DÉPARTEMENTALES
EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES**

Vieillir dans la dignité

Les marchés de Noël

(liste non exhaustive)

→ **ALENÇON**

16 et 17 décembre
02.33.80.66.33.

→ **ARGENTAN**

15, 16 et 17 décembre
02.33.12.51.03.

→ **BAZOCHE-AU-HOULME**

25 et 26 novembre
02.33.35.87.58.

→ **BELLÈME**

9 et 10 décembre
02.33.73.09.69.

→ **BRETONCELLES**

16 décembre
02.37.37.23.27.

→ **CHAILLOUÉ**

2 et 3 décembre
02.33.27.86.71.

→ **ESSAY**

2 et 3 décembre
02.33.27.45.23.

→ **FLERS**

16 et 17 décembre
02.33.64.66.00.

→ **FRESNE**

10 décembre
02.33.64.23.55.

→ **GACÉ**

10 décembre
02.33.35.50.24.

→ **HALEINE**

15 décembre
02.33.37.95.49.

→ **LA FERTÉ-MACÉ**

20 décembre
02.33.37.10.97

→ **MESSEI**

15 décembre
02.33.64.44.09.

→ **MONTILLY-SUR-NOIREAU**

3 décembre
02.33.96.40.19.

→ **MORTAGNE-AU-PERCHE**

3 décembre
02.33.85.11.18.

→ **PUTANGES-
PONT-ECRESPIN**

18 et 19 novembre
02.33.35.86.57.

→ **ST CÉNERI-LE-GEREI**

2 et 3 décembre
02.33.80.66.33.

→ **TINCHEBRAY**

9 décembre
02.33.64.23.55.

→ **VALFRAMBERT**

8 décembre
02.33.28.51.57.



Noël en fête

En cette période de l'aveug, prenez le temps de flâner aux marchés de Noël : humez cette bonne odeur de marron, à la découverte des savoir-faire présentés en toute convivialité. Puis pour terminer votre journée, faite un détour à travers les villages illuminés : une autre façon de découvrir les villages ornais.

Regards



8 à 9

Economie

Veda Lab, ses test font le tour du monde



10 à 17

Dossier

Vieillir dans la dignité



18 à 19

Territoires en actions

2 pôles d'excellence rurale dans l'Orne
Beaulieu
"Zones blanches" dans l'Orne



20 à 21

Tranches de vie

Ils ont choisi l'Orne pour leurs études



22 à 23

Santé

Alcool, ce qu'il faut savoir



24

Pratique

En direct de la Bibliothèque médiathèque de l'Orne



24 à 25

Balades

Poésie, polar et Racont'art

Solidarité et ambition



Quelle place accordons-nous aux personnes âgées dans notre société ? Quelles réponses apportons-nous à leurs besoins ?

A ces questions, le Conseil général se doit de répondre. Mais c'est aussi à chacun d'entre nous de porter un regard différent sur les personnes âgées qui nous entourent : leur richesse, leur expérience

et leur sagesse sont sources de réflexion pour chacun.

Depuis de nombreuses années, le Département s'est employé à répondre au mieux à leurs attentes : favoriser le maintien à domicile, améliorer les établissements d'accueil pour les personnes âgées dépendantes, créer de nouveaux espaces pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées encore actives. Avec le vieillissement de la population, de nouveaux enjeux s'ouvrent devant nous. C'est le thème de notre dossier de l'Orne magazine.

Si la place des personnes âgées est en enjeu de société pour les années à venir, il en est de même en matière de choix stratégiques pour le développement de notre territoire. C'est tout le sens de la démarche prospective que j'ai entreprise, depuis quelques mois, pour définir au mieux les priorités de l'Orne pour les vingt ans à venir. Notre marge de manœuvre financière sera de plus en plus étroite, notamment au regard de la demande sociale toujours plus grande. Plus que jamais dans ce contexte, le Conseil général entend maîtriser ses dépenses et modernise ainsi les outils de sa gestion publique par la mise en place de procédures de contrôle et d'évaluation. C'est dans ce cadre que le budget 2007 du Conseil général s'inscrit : solidarité et ambition en sont les axes principaux. Et la fiscalité départementale ne connaîtra pas d'augmentation des taux cette année, pour la 11^{ème} année consécutive. Cette volonté de diminuer la charge fiscale pesant sur les Ornais s'avère être une démarche unique en France.

GÉRARD BUREL
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE

L'Orne Magazine / n°62 Novembre - Décembre 2006

27, boulevard de Strasbourg - BP 528 - 61017 Alençon Cedex - Tél. 02 33 81 60 00 - Fax. 02 33 81 60 71

Directeur de la publication : Gérard Burel • Rédacteur en chef : Marie-Agnès Levaux • Ont collaboré à ce numéro : Marianne Boulet, Marie-Agnès Levaux, Stéphanie Liénart, France-Laure Sulon • Conception maquette & mise en page : aprim-caen.fr • Impression : Imprimerie SIB • ISSN 11482990 • Dépôt légal : à parution • e-mail : dircom@cg61.fr • Site : www.cg61.fr ou www.orne.fr

Mouve

Coup de chapeau

Alexandre le Boulanger s'est classé 33^e sur 64 pilotes aux championnats du monde de voltige aérienne à Radom en Pologne, du 2 au 13 août dernier. L'équipe de France remporte une médaille de bronze par équipe. Ce jeune homme de 29 ans est licencié à la Voltige d'Alençon.



Le prix départemental de la Société d'encouragement aux métiers d'art (édition 2005-2006) a été attribué à **Charles-Henri Balezeaux**, lycéen à l'Esat de Giel-Courteilles pour une table design intitulée «éloge de la légèreté» ; 2^e prix : **Patrice Yven**, du lycée Napoléon de L'Aigle, pour un didgeridoo, un instrument de musique traditionnel des aborigènes d'Australie ; 3^e prix : **Thomas Touzane**, du lycée Napoléon de L'Aigle, pour une guitare en hommage à Django Reinhardt. Ces prix, qui valorisent les savoir-faire spécifiques aux métiers d'art, récompensent chaque année des jeunes qui suivent des études dans les lycées professionnels et techniques de l'Orne. Le premier prix, un chèque d'une valeur de 150 €, sera remis à la préfecture en janvier 2007.



EN VUE

Success entreprises

Deux entreprises ornaïses ont reçu des trophées «Success stories normandes» par le Normandy-Day (porté par une association dont le chanteur Gérard Lenorman est le président), en juin dernier, à Condé-sur-Noireau. **Les Thermes de Bagnoles-de-l'Orne** ont reçu le titre d'entreprise «meilleure ambassadrice de la Normandie». Fondée en 1896, cet établissement, dirigé par Jacques Rethers depuis 2004, accueille de mars à novembre des milliers de curistes, et emploie 170 personnes en saison. Spécialisée dans la phlébologie et la rhumatologie, la station s'est lancée récemment dans la remise en forme, enregistrant dans cette activité une croissance de 80 à 100%. Le prix spécial du jury, récompensant la très petite entreprise «la plus dynamique de Normandie» a distingué la **société Le Feuquier**, de Flers, spécialisée dans la collecte, le traitement et le conditionnement des déchets. L'actuel dirigeant, Jacques Le Feuquier, a transféré l'activité de Tinchebray à Flers, lui donnant un nouvel essor. En 10 ans, l'activité de la société, qui compte 21 salariés, a été multipliée par cinq.

ENVIRONNEMENT

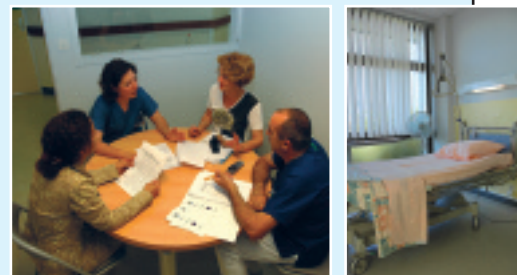
Ça va chauffer à Argentan

La Ville d'Argentan a décidé de se chauffer au bois par la création d'une chaufferie centrale au bois et l'extension du réseau de chaleur. L'idée serait de fournir le Centre Hospitalier, l'école Pagnol et le lycée Mézeray, le collège Truffaut, tout le quartier des Provinces, des logements du quartier St Michel et des structures municipales et intercommunales. Coût total du projet : 7,8 M€ TTC pour la chaudière, les équipements annexes, le silo de stockage, le réseau et les sous-stations. Le Conseil général a participé à hauteur de 80 000 €.

PARTIQUE

Infos social-santé

• Un service d'anesthésie et de chirurgie ambulatoire est ouvert depuis le 6 juin au **Centre hospitalier intercommunal d'Alençon-Mamers**. Les patients peuvent désormais entrer le matin pour une intervention programmée et sortir le jour même. Doté de 8 lits, ce service accueille plus de dix patients par jour. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 19h.



• En juin dernier, l'**antenne de Vimoutiers des services sociaux du Conseil général** a intégré des locaux mieux adaptés au 15 de la rue du Moulin. 8 personnes y travaillent : trois assistantes sociales, une puéricultrice et deux travailleurs sociaux pour l'aide sociale à l'enfance et deux secrétaires. Ces locaux servent aussi aux permanences pour les allocataires de la Caf, pour des informations relatives au logement et pour les bénéficiaires du RMI ; les travailleurs sociaux de l'Action éducative en milieu ouvert y ont aussi leur bureau. Des consultations y ont lieu avec un médecin de la protection maternelle et infantile chaque lundi après-midi ainsi qu'une sage-femme. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 13h30 et de 13h30 à 17h30.

• L'**Union départementale des associations familiales de l'Orne et Familles rurales** mettent à la disposition des parents un service d'écoute téléphonique gratuit pour toute question liée à un problème d'éducation. Contactez le 0 800 416 424 (appel gratuit à partir d'un poste fixe).

• Le **Centre Médico-psychologique** est désormais situé au 1, rue du Docteur Rouyer à Alençon. Il dispose ainsi de locaux plus fonctionnels pour une activité qui s'accroît. Cette structure accueille des enfants de 0 à 16 ans présentant des difficultés psychologiques. Contact : 02 33 24 18 47 (ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h).

ments

LOGEMENT

Aux bons soins des habitations

Dans le cadre du Plan de cohésion sociale du gouvernement, Jean Charbonniaud, Préfet de l'Orne, a pris un arrêté de Programme d'intérêt général (PIG) pour le département pour l'année 2006. L'objectif est de résorber l'habitat indigne et de développer le logement locatif à loyer maîtrisé, notamment à partir du parc privé. Cette opération devrait se traduire par la mise sur le marché de logements vacants et la réhabilitation de logements insalubres. L'ARIM (Association pour la restauration de l'immobilier) des Pays normands est chargée de conduire l'opération et d'instruire les dossiers. Des aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) peuvent être obtenues sous certaines conditions. Dans le cadre d'un PIG, les plafonds imposés pour l'octroi des subventions sont relevés.

Renseignements au 0 800 77 22 44 (n° vert).

CHEVAL

L'Orne, capitale des trotteurs !



La 2^e édition du festival international des trotteurs a eu lieu le 20 octobre à Alençon (Parc des expositions). Initié par l'association Festival de l'élevage du trotteur français, présidée par Daniel Miette, Conseiller général de La Ferté-Macé, l'objectif de ce rendez-vous est de promouvoir le développement de l'élevage du trotteur français et le territoire de l'Orne, berceau de la race depuis des générations.

Cette journée était ponctuée de plusieurs temps forts : une vente de chevaux au Parc des expositions, suivie d'un colloque et d'une soirée intitulée «La nuit des éleveurs du trotteur français», au cours de laquelle ont été honorés les meilleurs éleveurs de trotteurs de l'année 2005. Avec l'Italie comme invité d'honneur, ce festival a vocation à dépasser les frontières ornaises et devenir une manifestation incontournable de l'élevage des trotteurs.

JEUNES

Le déclic pour lancer son projet

Un coup de pouce aux vocations ! Vous avez entre 18 ans et moins de 30 ans ? Vous avez une vocation dans le domaine de l'art, l'artisanat, les sciences, les techniques, l'environnement, la culture, l'humanitaire, l'action sociale... ? Les Bourses déclics jeunes de la Fondation de France peuvent vous aider à développer un projet, achever un travail, poursuivre une recherche. Le montant actuel de chaque bourse est de 7 600 €. Inscriptions jusqu'au 15 novembre.

Pour concourir, écrivez à Bourses déclics jeunes de la Fondation de France, 41 avenue Hoche - 75 008 Paris (Tél : 01 44 21 31 80) ou téléchargez le formulaire d'inscription sur www.fdf.org (rubrique Bourses déclics jeunes).

EDITIONS

Famille logement et santé seniors



Deux nouveaux guides élaborés par le Conseil général sont à votre disposition : le Guide Famille logement et le Guide Santé des seniors. Une mine d'informations en matière de logement (comment trouver un logement, les aides au logement, ce qu'il faut savoir sur le contrat de location...) et de santé chez les seniors (prévention des chutes, vaccination, cancer du sein, maladie d'Alzheimer...). Gratuits, sur simple demande auprès de la Direction de la Communication au 02 33 81 60 00 et sur www.orne.fr

HORIZONS 61

L'actualité du Conseil général

→ Orientations budgétaires 2007

Accompagner la demande sociale et investir pour l'avenir, tels sont les axes du budget 2007. Réuni le 29 septembre 2006 en session plénière, l'Assemblée départementale a approuvé les orientations budgétaires 2007 du budget principal du Département pour un montant global de 320 M€ (hors autofinancement et hors emprunt) : la section de fonctionnement s'établit à 250,4 M€, et la section d'investissement s'élève à 138,7 M€.

→ Solidarité

L'action sociale représente 42% des dépenses globales. Les dépenses d'intervention sociale au bénéfice des habitants de l'Orne progressent de 8,10% par rapport à 2006. Cela correspond au développement de la demande sociale : RMI, allocation personnalisée d'autonomie, fonds de solidarité logement, compensation du handicap... Sans oublier les actions plus volontaristes engagées par le Département comme la modernisation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) qui voit son enveloppe d'investissement annuelle portée de 2,3 M€ à 4 M€.

→ Ressources humaines

L'année 2007 sera marquée par la poursuite de l'application de l'acte II de la décentralisation avec la première mise à disposition individuelle des effectifs pour la gestion des routes nationales (264 agents) et la prise en charge progressive des personnels TOS au sein des collèges (280 techniciens).



Echange avec Hanovre

Le Président de la Région de Hanovre a été accueilli en juin dans l'Orne à l'initiative de la ville de Domfront jumelée avec la commune de Burgwedel. Ce séjour a permis la visite d'entreprises comme Faurécia à Flers et le projet de Campus industriel à Caligny, Lactalis à Domfront. Il a également permis d'échanger au Conseil général sur la politique économique et sociale du Département. Sans oublier le volet touristique et culturel avec la visite de Bagnoles-de-l'Orne et Alençon.

Infos logement

Créée à l'initiative du Conseil général, l'ADIL, l'Association Départementale d'Information sur le Logement, délivre aux usagers de l'Orne une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement. Elle informe également tous publics sur les questions d'ordre juridique et financier en matière d'énergie liées au logement. L'ADIL est désormais située au 88, rue St Blaise. Contact : 02 33 32 94 76. www.adil.org/61

L'actualité du département en ligne

Pour être informé, par mail, une fois par mois, de l'actualité du Conseil général, des événements à venir ou de la vie de notre département, inscrivez-vous à la lettre de diffusion (newsletter) sur le site www.orne.fr

Jeu sécurité routière

Au premier semestre 2007, le Conseil général reconduira le jeu inter-collèges sur la sécurité routière. Les classes de 5^e et 3^e intéressées par cette action peuvent prendre contact avec le service Communication au 02 33 81 60 00, poste 1222.

Mouve

SOCIAL

Portes ouvertes à la Maison du handicap

La Maison Départementale des Personnes Handicapées, mise en place le 2 janvier 2006 par le Conseil général, a organisé le 28 septembre une journée d'information. Accueillir, informer, accompagner, aider à l'élaboration du projet individuel de vie, mais aussi sensibiliser les citoyens à toutes les formes de handicap,



telles sont ses missions principales. La MDPH vise aussi à simplifier les parcours administratifs, parfois complexes, dans lesquels doivent se lancer les personnes handicapées et leurs familles. Elle évalue les besoins de la personne handicapée et ouvre les droits aux prestations (prestation de compensation du handicap et allocation compensatrice pour tierce personne). Cette structure concerne les personnes en situation de handicap (enfants et adultes reconnus avant l'âge de 60 ans), familles et entourage, les intervenants du secteur du handicap.



Pratique : La Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Orne, 13, rue Marchand-Saillant à Alençon. Tél : 02 33 15 00 31 (ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi jusqu'à 17h).

EDUCATION

Rentrée pour les élèves de troisième

En cette rentrée scolaire, chaque élève de troisième du département s'est vu remettre un agenda scolaire, offert par le Conseil général de l'Orne. Calendrier, emploi du temps, répertoire, cet agenda renseigne aussi les jeunes sur l'histoire, les atouts et les idées de loisirs dans l'Orne ainsi que sur les compétences du Conseil général.



La pollution sur le web

Le ministère de l'Ecologie et du développement durable a mis en ligne un site Internet permettant de localiser sur une carte les installations industrielles et agricoles les plus polluantes, en recherchant par type de polluant, par secteur d'activité ou par région.

www.pollutionsindustrielles.ecologie.gouv.fr

ENVIRONNEMENT

Les collectivités sensibilisées pour entretenir sans polluer

Le Conseil général conduit une campagne de sensibilisation auprès des collectivités pour améliorer leurs pratiques d'entretien des espaces publics. Une première réunion d'information s'est tenue à Domfront le 5 septembre dernier, réunissant les élus des communes prioritaires, car implantées sur un bassin versant de prise d'eau en rivière et celles dont les bourgs sont inclus dans un périmètre de protection de captage d'eau potable existant ou à venir. Au-delà des outils d'information déjà diffusés (affiches, guides pratiques), c'est un engagement très concret qui est proposé aux élus à travers la signature d'une charte impliquant de nouvelles démarches, notamment la formation du personnel utilisant le matériel d'entretien. A terme, il s'agit aussi d'ouvrir la réflexion sur les alternatives possibles aux produits chimiques par l'utilisation de techniques mécaniques, la plantation de végétaux couvre-sol par exemple.

Plus d'infos : service de la ressource en eau du Conseil général au 02.33.81.60.00



Attention, cueillette réglementée

En forêt domaniale, la cueillette des champignons est réglementée. Petits rappels pour préserver notre patrimoine naturel

- La cueillette :
- Est possible tous les jours sauf les mardis et jeudis ;
 - Doit être destinée à la consommation familiale et toute commercialisation est interdite ;
 - Doit se faire dans le respect des autres utilisateurs de la forêt ;
 - Est interdite lorsqu'une chasse est en cours ;
 - Est interdite sur les parcelles en cours de travaux ou d'exploitation forestière.
- Demandez la «Charte du ramasseur de champignons» au 02.33.82.55.07.

ments



JEUNES

11^e cross du Conseil général

Le Département invite de nouveau tous les collégiens ornaïsi à participer à la 11^e édition du Cross du Conseil général qui se déroulera le 22 novembre à l'hippodrome du Haras du Pin. 2 000 participants des collèges publics et privés de l'Orne sont attendus, toutes classes confondues.

FORMATION

Forum des formations supérieures de l'Orne



Le Forum des Formations supérieures de l'Orne se tiendra le jeudi 23 novembre sur le Site universitaire à Alençon (campus de Montfoulon). L'occasion de s'informer sur toutes les formations post-bac de l'Orne par le biais de rencontres avec des enseignants, des professionnels et des anciens étudiants. Seront aussi présents, le Centre d'Information et d'Orientation, le

Service Universitaire d'Information et d'Orientation, l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions, le Bureau Information Jeunesse, les Chambres de Commerce et d'Industrie, la Cité des Métiers et le Conseil général. Des conférences seront présentées par pôles (tertiaire, industrie, santé/social...) de 10h30 à 14h30. **Entrée libre de 8h30 à 19h.**

ÉDUCATION

Éleveurs en herbe !

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil général de l'Orne organise un concours sur le thème «L'élevage dans mon département». Destiné aux classes scolaires du CM1 à la 4^{ème}, ce concours s'appuie sur la visite d'une exploitation bovine. A travers cette action, le Conseil général souhaite notamment valoriser le métier d'éleveur, faire découvrir le milieu agricole grâce à l'observation des animaux et du travail à la ferme, sensibiliser les jeunes à l'importance de leur environnement et du «bien manger». A l'issue de la visite, les classes réalisent un journal de bord qui sera noté par un jury et pourront alors gagner un séjour en ferme pédagogique ou au Salon International de l'Agriculture, des logiciels, des ouvrages. Les élevages accueillant les deux meilleures classes seront également récompensés : le Conseil général leur offrira un reportage photo.



FORMATION

Nouveaux diplômes au Greta

Chaque année, des demandeurs d'emploi, des particuliers et des salariés d'entreprises s'inscrivent au Greta pour reprendre, poursuivre une formation ou se perfectionner. Cette année, certaines connaissances donnent lieu à des diplômes. Ainsi, le B2i (Brevet informatique Internet) validera la bureautique et le DCL (Diplôme de connaissances en langues) et le TOEIC (Test of english for international communication) confirment le savoir et la pratique d'une langue étrangère.

Pratique : Greta Sud Normandie, 30, rue Jean-Henri Favre à Alençon. Tél : 02 33 27 44 64.

TRANSPORTS

Laissez-vous transporter !



D'abord en demandant le guide. Une mine d'informations pratiques sur les transports interurbains dans l'Orne : les tarifs, les lignes et les contacts utiles pour voyager futé. Sur simple demande auprès du Conseil général : 02.33.81.60.00 (service des transports) et des transporteurs du réseau Cap Orne. Retrouvez également ce guide en ligne sur www.orne.fr ainsi que tous les horaires de transport.

Ensuite en profitant des transports à 2 € sur toutes les lignes ! Depuis le 1^{er} septembre 2005, une mesure forte a été mise en place pour valoriser et faciliter le transport par autocar dans l'Orne : l'instauration d'un tarif unique pour tous à 2 € sur toutes les lignes du département (aller simple) et même les lignes express.

HORIZONS 61

L'actualité du Conseil général

→ **Fiscalité**

La fiscalité départementale ne connaîtra pas d'augmentation des taux en 2007 pour la **11^e année consécutive.** Cette volonté de diminuer la charge fiscale pesant sur les Ornaïsi s'avère être une démarche unique en France. Et, le recours à l'emprunt sera mesuré avec une mobilisation de l'ordre de 25 M€ : la dette par habitant pour l'Orne se limite, fin 2005, à 154 €, **largement inférieure à la moyenne nationale (335€/habitant).**

→ **Equipements**

Le projet de budget montre également un investissement non négligeable dans les équipements : 40 M€ dans les opérations propres du Département (collèges, routes...), 38,97 M€ pour aider à l'investissement des autres structures et 0,35 M€ pour le compte de tiers.

→ **Calendrier**

L'ensemble de ces orientations budgétaires sera traduit dans le budget primitif 2007 qui sera soumis à l'Assemblée départementale en novembre prochain.

→ **Félicitations à**

Madame **Clair Lenoir** qui s'est vue remettre la médaille de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite par le président du Conseil général, Gérard Burel, pour son action au sein de l'Aide à Domicile en Milieu Rural.

Monsieur **Gilles de Courson**, président de la commission des finances, conseiller général du canton de Le Teil-sur-Husine, nommé Chevalier au grade de la Légion d'Honneur.

PDG à la blouse blanche, Raphaël Donati est à la tête de Veda Lab, une entreprise indépendante de réputation mondiale, spécialisée dans la réalisation de tests immunodiagnostiques rapides. Un créneau dominé par des multinationales dans lequel la PME ornaise tient fièrement sa place.



Raphaël Donati, PDG de Veda Lab :
«Paradoxalement, les Chinois sont prêts à payer plus cher un produit conçu et fabriqué en France plutôt que réalisé dans leur pays ! Raison de plus pour ne pas se délocaliser ! »

Veda Lab ses test font le tour du monde

«**D**ans notre domaine, nous sommes le seul laboratoire pionnier à ne pas avoir été racheté dans le monde», précise d'emblée le PDG. Et l'irréductible laboratoire ornaise poursuit sa résistance sur les marchés mondiaux où il s'est solidement et très rapidement imposé depuis sa création, en 1991. Avec 13 à 14 millions de tests fabriqués par an, une palette de 70 produits différents, dont plusieurs sont leaders ou constituent des premières, Veda Lab a réussi un véritable tour de force en quinze ans grâce à sa capacité à innover, à débusquer les nouveaux marchés et à dépister les nouveaux besoins du monde médical et des particuliers. L'expertise de ce laboratoire repose sur l'immunologie, une science

qu'elle utilise pour mettre au point des tests rapides de dépistage de certaines maladies ou d'étapes physiologiques comme la grossesse. Tests qu'elle fabrique ensuite de façon semi-automatisée ou complètement automatisée selon les commandes. Le principe ? Des bandelettes chargées d'anticorps ou d'antigènes savamment dosés et couplés à des particules colorées qui réagissent par capillarité, au contact de différentes substances (urines, sérum...). C'est avec les tests de grossesse, commercialisés sous le nom de "Baby Check 1", que Veda Lab connaît, dès ses premiers pas, le bonheur d'être leader sur un marché très porteur. Grâce à ce produit très innovant, la société alençonnaise devient une référence à l'échelle internationale, dans le champ des dia-

gnostics rapides. Durant les premières années, l'élaboration de ces tests de grossesse constituera 100% de l'activité de l'entreprise, contre 30% maintenant. «Le marché était ouvert, les demandes plus nombreuses que les offres. Les ventes ont donc très vite décollé», souligne le responsable.

Présente dans plus de 80 pays

Depuis, l'entreprise a élargi son spectre à la santé animale et à l'environnement. Elle a développé le concept du test «minute» à d'autres applications : des tests pour particuliers à faire chez soi (ménopause, prostate, diabète...) aux tests réservés au milieu médical (microbiologie, hormones, tumeurs, marqueurs

cardiaques, virus, drogues...). «On a ainsi développé plus de 70 produits que l'on fabrique de A jusqu'à Z», indique Raphaël Donati. Du contenu au contenu, Veda Lab assure ainsi la fabrication complète des tests ou des kits, sous-traitant à des entreprises locales la réalisation de certaines parties, notamment les supports en plastique, les emballages en carton, l'impression... «On peut ne vendre que les bandelettes de tests ou le produit fini prêt à être commercialisé», explique le responsable.

La société est aujourd'hui présente dans le monde entier (plus de 80 pays) grâce à une politique d'alliances stratégiques avec des distributeurs mondiaux. Veda Lab ne dispose pas de forces commerciales propres et diffuse ses produits destinés aux laboratoires et pharmacies par le biais de distributeurs, environ 250 de par le monde. Aux côtés de ses batteries de tests vendus à la carte, l'entreprise vend aussi sa matière grise en exclusivité. «On assure le développement de produits à façon pour le compte de firmes pharmaceutiques ou d'importants laboratoires possédant les brevets cor-



respondants qui conservent ensuite l'exclusivité de la distribution. Cette sous-traitance représente un gain de temps précieux pour ces laboratoires car nous avons souvent des produits proches de ce qu'ils désirent : le temps de recherche et de développement est ainsi réduit. Ce travail représente 10 à 15% de notre activité», observe le PDG.

Pour garder son rang, voire distancer la concurrence, l'entreprise puise dans sa capacité à innover, à la recherche de nouveaux concepts et de nouvelles niches industrielles. «Jusqu'ici, nous travaillions sur des produits qui apportaient une réponse qualitative : vous êtes enceinte ? La réponse était positive ou négative. Maintenant, nous orientons notre travail vers la quantification des résultats que l'on combine avec la rapidité. Dernièrement, nous avons mis au point un lecteur de tests rapide qui permet de quantifier automatiquement les résultats obtenus. Là, nous avons pris une longueur d'avance. L'idée est ensuite que nos tests soient les seuls utilisables dans ces machines. Nous en avons déjà vendu quelques-unes. Cet automate que nous avons baptisé «Easy Reader®» permet, pour l'instant, des tests diagnostics pour les cancers de la prostate (PSA), de la thyroïde (TSH) et l'infarctus du myocarde (Troponin I). On va à l'encontre des méthodes traditionnelles plus compliquées et plus lentes.»

Premiers à mettre au point un test rapide pour le VIH

Souvent pionnière, l'entreprise prend désormais soin de protéger le fruit de ses recherches en déposant des brevets sur les produits mais aussi sur les modes opératoires. «Cela coûte cher, mais c'est impossible à éviter ! Nous avons été les premiers à mettre au point un test de diagnostic rapide pour le VIH, sans protéger cette découverte. A cause de problèmes de brevets, la concurrence nous a devancés et les marchés nous ont échappé !» La concurrence se durcit depuis cinq ans avec la montée en puissance de l'Asie (Chine et Corée). «C'est une lutte inégale avec le coût de la masse salariale pratiqué dans ces pays. Il y a une véritable distorsion de la concurrence. Heureusement, nous faisons 80% de nos ventes en Europe où les critères de qualité, de fiabilité, restent prioritaires.»



L'innovation technologique est le fer de lance de l'entreprise.

Sur ce terrain, Veda Lab a eu le temps de faire ses preuves et de se forger une image de marque auprès des connaisseurs. Bardée d'un système de qualité complet, l'entreprise satisfait à des exigences réglementaires strictes : ISO 9001, FDA, GMP, marquage CE. «Paradoxalement, les Chinois sont prêts à payer plus cher un produit conçu et fabriqué en France plutôt que réalisé dans leur pays ! Raison de plus pour ne pas se délocaliser !», argue le PDG. La délocalisation, Raphaël Donati n'y a jamais été favorable. «C'est un plan à très court terme, commente-t-il. La Chine ne pourra pas se maintenir à ce niveau de vie. Si l'on cumule les coûts de transport, les frais de douane, et une gestion à distance, nous restons peut-être un peu plus chers, mais, au moins, nous avons l'image d'une fabrication française, de qualité. Cette force s'appuie sur les compétences d'un personnel qui serait plus difficile à assurer en Chine. La loyauté est aussi une condition essentielle dans notre entreprise où nous touchons beaucoup à la confidentialité, au secret, tant au

niveau de la fabrication où les appareils de production sont faits sur-mesure, que dans le domaine de la recherche. Il faut être sûr de son équipe.»

Un département où il fait bon vivre et entreprendre

Veda Lab compte maintenant 50 salariés, dont 5 au niveau de la recherche et du développement : «une équipe stable avec peu de départs, consciencieuse, qui a grandi avec l'entreprise. Nos salariés ont connaissance des exigences et difficultés du marché. Ils savent que ce sont les clients qui nous font vivre », indique Raphaël Donati. Pour ce scientifique originaire de Lorraine, l'Orne est un département où il fait bon vivre et entreprendre. «Une belle région pour s'installer, assez centrale, bien désenclavée, peu industrialisée : une chance sans doute pour fidéliser ses salariés.»

Tous les ans, pour prendre le pouls du marché et prospecter, Veda Lab participe à deux grands salons professionnels, aux USA et en Allemagne. Et pour affiner les connaissances sur les attentes des clients, des enquêtes clients sont effectuées chaque année sur leur niveau de satisfaction. «Les distributeurs nous informent également. Grâce à tout cela, nous avons de bons retours par rapport aux marchés», estime Raphaël Donati. Malgré son expertise, l'entreprise connaît certaines difficultés à pénétrer des marchés plus proches. «Dans le cadre d'opérations nationales de santé publique, nous passons à côté de

Pourquoi dans l'Orne ?

Raphaël Donati, Docteur en biochimie et immunologie, Lorrain d'origine, est arrivé dans l'Orne en 1987 suite à un recrutement par la SEPPIM, une entreprise pharmaceutique basée à Sées. Au bout de trois années et suite au rachat de la société, le jeune scientifique propose à ses deux collègues de créer leur propre société. Milovan Stankov, de 11 ans son aîné, doté de compétences commerciales, l'accompagne dans l'aventure. Il sera d'ailleurs PDG de la société jusqu'en 2003. Veda Lab naît en 1991 à Alençon. «Nous avons commencé dans la pépinière d'entreprises. Au bout des six premiers mois, nous avons failli mettre la clé sous la porte faute de recevoir certaines aides promises : celles de l'ANVAR ainsi que le prêt bancaire qui y était lié. A quelques semaines près, nous fermions la société, mais les fonds ont finalement été débloqués et les commandes ont commencé à affluer», se souvient Raphaël Donati. **L'entreprise se hisse très vite aux rangs des plus grands, déménage dans la zone d'activités du Londeau en 1994 et garde le cap : progression rapide du chiffre d'affaires, développement de nouveaux produits et prospection commerciale mondiale.**

commandes de tests dans des domaines où nous sommes pourtant leaders auprès des laboratoires d'analyses médicales. Nous avons des succès à l'export mais moins dans notre propre pays. Pour certaines campagnes nationales, les produits viennent des Etats-Unis ou d'ailleurs. Il y aurait des économies possibles... Que faire ?», questionne le PDG. ■



Une fabrication à la carte : Veda Lab peut réaliser le produit complet prêt à la vente dans les rayonnages, tels des milliers de boîtes de tests de grossesse pour la Russie et fabriqués à façon intégralement dans l'Orne.

Contact

• **Veda Lab**
Parc d'activités du
Londeau à Alençon
www.vedalab.com
Tél. 02.33.27.56.25



40 M€ D'AIDES DÉPARTEMENTALES EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES

Vieillir dans la dignité

Aujourd'hui, près d'un quart des Ornaïens a plus de 60 ans. En 2020, un tiers d'entre nous aura franchi cet âge, soit 100 000 Ornaïens. Quelle place leur accorde-t-on au sein de notre société ? Quelles réponses apporte-t-on à leurs besoins ? Quels choix font-ils pour mieux vivre ? Rencontres avec nos aïeux et ceux qui s'occupent d'eux.

Le vieillissement de la population est une évolution heureuse, conséquence de l'allongement de l'espérance de vie. «*Une chance due aux progrès de la médecine*», souligne Pierre Wadier, Vice-Président du Conseil général, en charge des affaires sociales. Depuis un an, le phénomène est accentué par l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération dite du "baby-boom" de l'après seconde guerre mondiale.

Conscient de l'impact social et économique important que revêtent ces évolutions, le Conseil général a planifié ses priorités dans un **Schéma départemental d'accompagnement des personnes âgées**, adopté en juin 2001. Sa volonté ? Conforter le maintien à domicile, développer des actions de prévention destinées à retarder la dépendance et améliorer les établissements d'accueil pour les personnes âgées dépendantes. Au total, ce sont près de 40 Millions d'euros par an que le Département consacre aux personnes âgées. Une politique importante fondée sur la volonté «*de permettre aux personnes âgées de retrouver un droit de cité et d'existence qui ne s'éteint pas avec l'âge de la retraite, de procurer à chacune d'elles une qualité de vie meilleure que par le passé et, enfin, qu'elles soient considérées comme des citoyens à part entière*», déclare Pierre Wadier. Aides humaines, matérielles ou financières, le

Département multiplie ses actions pour permettre aux aînés de faire face à leurs besoins. Sa mission réside, surtout, et de plus en plus, dans la prise en charge des problèmes de santé et de dépendance de la population très âgée. En 2020, le nombre de personnes de plus de 85 ans sera deux fois plus élevé qu'en 2000. L'enjeu sera de créer de nouveaux espaces pour répondre aux besoins d'un public plus exigeant : encore dynamiques, beaucoup n'accepteront pas la maison de retraite. Le Conseil général doit se montrer aussi attentif aux problèmes d'accès aux soins et au problème que représente pour l'Orne l'insuffisance de professionnels médicaux. «*Sans oublier le défi que représentera l'arrivée à l'âge de la retraite des personnes, toujours plus nombreuses, qui, avant 60 ans, ont connu un important parcours dans la précarité ou une longue période sans emploi. Cela se traduira par une faiblesse de leur future pension et, plus tard, une prise en charge probable par l'aide sociale départementale*», précise Etienne Hervo, directeur du Pôle sanitaire social au Conseil général.

A 60 ans, c'est un tiers de la vie qui est à organiser à temps plein. Du désir d'activités aux besoins d'accompagnement, les besoins sont multiples. Les réponses apportées aussi. ■

“ Ce n'est pas parce que je suis un vieux pommier que je donne de vieilles pommes ”

Félix Leclerc

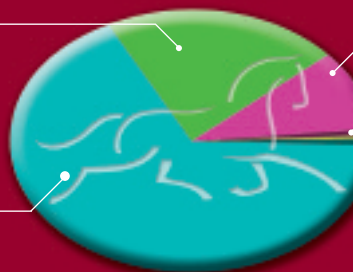
longue période sans emploi. Cela se traduira par une faiblesse de leur future pension et, plus tard, une prise en charge probable par l'aide sociale départementale», précise Etienne Hervo, directeur du Pôle sanitaire social au Conseil général.

La vie à domicile s'organise

Les aides du Conseil général en 2006

8,5 M€
pour l'hébergement
en maison de retraite

27 M€
pour l'ADPA



4 M€
pour le programme d'humanisation
des maisons de retraite

310 000 € pour l'aide ménagère

195 000 € pour le fonctionnement
des 5 Centres Locaux d'Information
et de Coordination gérontologiques (CLIC)

229 000 € pour les autres dépenses



Le souhait des personnes âgées est très souvent de rester vivre à leur domicile, le plus longtemps possible. Pour cela, des aides permettent d'accompagner les personnes dans leur maintien à domicile. C'est notamment le rôle des 5 Centres Locaux d'Information et de Coordination de l'Orne (CLIC), qui proposent des animations et ateliers. A chacun son style...



Au programme du CLIC du Pays d'Alençon, ateliers, conférences, groupe de parole pour les aidants familiaux. Maurice, Micheline, Marie-Françoise, Yveline, Robert et Odette soulignent tous le soutien que cela leur apporte. Au-delà des animations, le CLIC est une source précieuse d'information, d'orientation et de lien social avec les autres.

Un projet de vie bien accompagné



«Ateliers équilibre» : pour gagner en autonomie

Depuis janvier 2006, le CLIC du Pays du Bocage organise des «ateliers équilibre» à La Lande-Patry et à La Ferté-Macé, en partenariat avec l'association Siel Bleu (Sport, initiative et loisirs). Les séances, animées par des professionnels de l'activité physique adaptée, s'adressent à des personnes rencontrant des difficultés liées à la marche. Au programme : étirements, activités d'équilibre, travail du souffle, prévention des chutes. Idéal pour reprendre confiance et gagner en autonomie. De nouveaux ateliers sont prévus dès septembre dans les cantons de Briouze, Passais-la-Conception, Tinchebray et Messei.

«Atelier créatif» : imagination et amitié

Tous les mercredis, 10 à 16 personnes de l'Assad d'Argentan se réunissent au sein du CLIC du Pays d'Argentan et du Pays d'Auge Ornaïs pour suivre un atelier «créatif». Cet atelier existe depuis trois ans au sein de l'association Vivre Ensemble (soutenu par la Ville d'Argentan) et vise notamment à lutter contre la solitude et l'isolement en recréant du lien social. «Ces activités permettent de valoriser les personnes par l'acquisition de savoir-faire. A 60 ans, les personnes ont encore des projets de vie», précise Franck Decrucq, l'animateur. Un atelier mémoire devrait s'ouvrir courant 2007 au CLIC du PAPA0.



Madé, Huguette Loret et Jeanette Lefevre suivent les conseils «créatifs» de l'animateur Franck Decrucq.

Pratique

Retrouvez les coordonnées des CLIC en pages 17

La vie à domicile s'organise

2 heures d'auto-école gratuites pour les plus de 60 ans

Le CLIC du Pays d'Argentan et du Pays d'Auge Ormais propose aux plus de 60 ans 2 h gratuites d'accompagnement et de perfectionnement personnalisé à la conduite automobile (1h en zone urbaine et 1 h en zone rurale) dans une auto-école de leur choix. Un module théorique leur sera aussi proposé (test au code de la route, informations sur les effets du vieillissement sur la conduite automobile...). Ce projet unique ne concerne pour l'instant que les secteurs d'Argentan, Ecouché, Putanges, Mortrée, Trun, Vimoutiers et Gacé. « Il pourrait se généraliser au département et être étendu à toute la France. Les ministères de l'Intérieur et des Transports sont intéressés », explique Gilles Lalonde, le responsable de cette action. Ce projet, fait déjà des émules puisque 80 personnes sont déjà inscrites et plus de 600 sont attendues sur Argentan. Cette opération (d'un coût de 75 € par personne) est financée par les différents partenaires – Gendarmerie, auto-école, prévention routière, DDE, Police Nationale, préfecture, groupes d'assurance, caisses de retraite. Sur les 8 871 personnes de plus de 60 ans qui conduisent un véhicule sur le territoire du PAPAQ, l'objectif est que 10% puissent bénéficier de cette action.

Informations au 02 33 39 91 06.



Le Département mobilise d'importants moyens, tant humains que financiers : dispositif d'allocation personnalisée à domicile, services d'aide à domicile, de télé-assistance, de portage de repas, de conseils et d'aides pour l'amélioration de l'habitat.

17 M€ y seront consacrés en 2007.

“Un vrai service à la personne”

Exemple de services dont bénéficient les personnes à domicile, le portage des repas est assuré soit par des associations en lien avec les mairies, les CCAS, les maisons de retraite ou par des entreprises privées. Reportage à Saires-la-Verrière.



Pour Christine Renault, tout est question d'organisation.

Christine Renault a créé sa société de livraison de repas à domicile et de traiteur en 2003*, après la fermeture de l'école maternelle de la commune où elle travaillait en cuisine. Avec l'aide de la municipalité, elle a repris les anciens fourneaux et livre des repas à une trentaine de personnes âgées des communes environnantes. L'idée est née à l'été 2003 au moment de la canicule. « Je me suis dit qu'il y avait là un vrai besoin », explique Christine Renault. Les plats sont soigneusement répertoriés et rangés par ordre de passage, tout est une question d'organisation. Les menus sont élaborés par Christine Renault, qui prend soin de choisir des mets « au goût d'autrefois » que les personnes âgées apprécient. « Le bœuf bourguignon. J'élabore les menus pour le mois en fonction des saisons, des goûts de mes clients et bien sûr de mon budget », commente-t-elle. « Chaque jour, je livre environ une

quarantaine de repas. C'est vraiment du service à la personne qui évite à bon nombre d'entre elles d'aller en maison de retraite », ajoute-t-elle. 10h30, la livraison commence. « C'est très important pour moi car je suis en contact avec les personnes âgées. C'est ce qui fait la richesse de mon travail. J'aime servir ce que je prépare », affirme Christine. Et les personnes âgées le lui rendent bien. « Au-delà du portage de repas, ma visite

contribue à briser la solitude. Je suis comme un rayon de soleil, le contact qu'elles attendent. Et puis, je rends de petits services, comme poster une lettre, enlever des bigoudis, étendre le linge... Quelque part, je prends un peu de leur douleur et je partage aussi beaucoup de bons moments, des souvenirs, des tranches de vie... On s'attache aux personnes, qui nous apprennent beaucoup. »

« Au départ, je n'avais que 15 clients. Aujourd'hui, mon activité prend de l'essor et j'envisage d'embaucher d'ici 2 ans. » Christine Renault sillonne le Pays du Bocage à bord de sa camionnette. Thérèse Doulliet, 79 ans et Germaine Lambert, 94 ans, apprécient toutes deux « de ne plus avoir besoin de préparer à manger. Un service appréciable quand on revient d'une période de convalescence et qu'on perd un peu la mémoire. Et puis, on parle 5 minutes, on paye le café, ça chasse l'ennui. Tant que nous pouvons rester chez nous, c'est l'essentiel », expliquent-elles. ■

* Christine Renault a reçu 2 000 € du Conseil général en 2005 lors du concours de la création d'entreprise. Elle a obtenu le prix « Mention service à la personne en milieu rural ».

Pour bénéficier du portage de repas, renseignez-vous auprès du CLIC de votre canton.

À la carte

- **Heure d'aide à domicile en service prestataire : 17,30 € en moyenne ;**
- **Forfait journalier d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) : de 26,19 € à 31,56 € (prise en charge à 100% par l'assurance maladie) ;**
- **Téléalarme, coût moyen : 30 € / mois (dont 24,09 € pouvant être pris en charge par le Conseil général au titre de l'ADPA) ;**
- **Repas à domicile : 6,50 € (le coût du portage peut être pris en charge à hauteur de 2 € par repas au titre de l'ADPA) ;**
- **Prix de journée moyen en EHPAD : entre 40,00 € et 55,00 € (variable selon l'établissement).**

Avez-vous pensé à la vie en établissement ?

Lorsque la personne âgée ne peut plus rester à son domicile, le choix d'un établissement s'impose. L'Orne compte 70 établissements : 22 foyers logements pour les personnes autonomes (plus de 800 places) ; 48 maisons de retraite médicalisées ou Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (près de 4 300 places). (voir carte p.14)



Le Foyer logement : une alternative aux maisons de retraite

Ces résidences sont composées de petits appartements et de salles communes pour se restaurer ou se divertir.

« On arrive ici de plus en plus tard, à plus de 80 ans, pour des raisons d'isolement et d'insécurité, souvent plus ressenties à la campagne », remarque Nicole Lance, hôtesse à la résidence du Clair Matin d'Alençon depuis 14 ans. Beaucoup arrivent aussi quand les difficultés commencent. « L'idéal, pour bien s'adapter, est pourtant que les personnes arrivent en bonne santé et qu'elles soient autonomes. L'accès à la résidence est possible à partir de 60 ans et une visite est systématiquement proposée aux futurs locataires », rappelle Danielle Brisard du CCAS de la Ville d'Alençon. Et de recommander aussi « aux personnes d'anticiper en s'inscrivant sur les listes d'attente. Car quand une place se libère et que la personne n'est pas prête à intégrer la résidence, nous pouvons laisser sa demande en instance. »

Construit en 1974, le « Clair matin » peut accueillir 75 résidents dans des T1 ou T2 composés d'une cuisine, d'une salle de bain avec douche, d'une pièce principale et d'un petit balcon (le T2 dispose d'une chambre séparée en plus). Le logement est également équipé d'une sonnette pour appeler l'hôtesse en cas de besoin 24h/24. Sécurité, confort, écoute, Nicole Lance veille quotidiennement au bien-être de ses hôtes, distribue les journaux, porte les plateaux repas, pare aux urgences du jour ou de la nuit. Une animatrice propose des ateliers mémoire, gym douce ou organise des sorties. La résidence s'anime au gré des souhaits de ses habitants. « Cette année, ils ont lancé une soirée barbecue qui a beaucoup plu », note



Nicole Lance. Le restaurant situé au rez-de-chaussée est aussi ouvert à tous les retraités alençonnais. ■

Marthe Chevalier réside au Clair Matin depuis presque 6 ans. Après avoir travaillé à Alençon, elle part pour sa retraite sur la côte d'Azur durant 22 ans. Pourquoi est-elle revenue ? « Pour me rapprocher de ma famille quand mon mari est décédé. » Revenir à Alençon à près de 90 ans n'a pas été chose facile, mais le temps a fait son œuvre pour chasser un peu plus loin la mélancolie et s'habituer à cette nouvelle vie. Marthe ne peut plus lire mais regarde les émissions culturelles à la télé et attend avec impatience la TNT prochainement accessible. « Je suis une femme dont l'esprit réfléchit toujours, je revis mon passé et n'arrive pas à m'ennuyer. Je me suffis à moi-même », confie-t-elle. A 16 heures, Marthe se prépare pour aller chez le coiffeur et, du haut de ses 94 ans, prend toujours bien soin d'elle. Dynamique, elle continue de voyager, d'aller en Bretagne : « Mais on vient me chercher, c'est plus simple ! ». Sans nul doute... ■



Marthe Chevalier réside au Clair Matin depuis presque 6 ans. Après avoir travaillé à Alençon, elle part pour sa retraite sur la côte d'Azur durant 22 ans. Pourquoi est-elle revenue ? « Pour me rapprocher de ma famille quand mon mari est décédé. » Revenir à Alençon à près de 90 ans n'a pas été chose facile, mais le temps a fait son œuvre pour chasser un peu plus loin la mélancolie et s'habituer à cette nouvelle vie. Marthe ne peut plus lire mais regarde les émissions culturelles à la télé et attend avec impatience la TNT prochainement accessible. « Je suis une femme dont l'esprit réfléchit toujours, je revis mon passé et n'arrive pas à m'ennuyer. Je me suffis à moi-même », confie-t-elle. A 16 heures, Marthe se prépare pour aller chez le coiffeur et, du haut de ses 94 ans, prend toujours bien soin d'elle. Dynamique, elle continue de voyager, d'aller en Bretagne : « Mais on vient me chercher, c'est plus simple ! ». Sans nul doute... ■



Le foyer-logement, destiné à accueillir des personnes retraitées autonomes, est une formule à mi-chemin entre la maison et la Maison de retraite. La personne âgée y résidant peut bénéficier de toutes les prestations d'aide à domicile et, en particulier, de l'ADPA à domicile et des soutiens qui y sont associés (aide ménagère, portage de repas, soins à domicile...). Témoignages de résidents à la résidence du Clair Matin d'Alençon*.



Dans leur T2, Paulette et Raymond Chivard, 81 et 82 ans, affichent une belle humeur. « On ne peut être mieux qu'ici. On se sent en sécurité et on ne s'ennuie pas du tout », affirme Madame Chivard. Le temps file pour ces anciens habitants du quartier, arrivés dans la résidence en 1999. « Nous habitons un pavillon à deux pas d'ici et nous connaissons bien cette résidence ». Le temps venu, Paulette et Raymond ont vendu leur pavillon et ont naturellement franchi le cap. Le couple participe avec entrain à la vie collective de la « Maison » : « On se fait des relations mais chacun reste chez soi et c'est bien ainsi ! », précise Madame Chivard. ■



Contacts

* Foyer logement « Clair Matin »
14, rue de Vicques, Alençon.

Centre communal d'action sociale de la ville d'Alençon
Tél. 02.33.32.41.66

Avez-vous pensé à la vie en établissement ?

Maisons de retraite : des lieux de vie

Parmi les nombreuses maisons de retraite qui existent dans l'Orne, toutes font beaucoup d'efforts pour proposer des lieux de vie les plus vivants possibles. Reportages.

MAISON DE RETRAITE "LES TILLEULS" À CHANU

Une vie de retraités en harmonie avec la nature

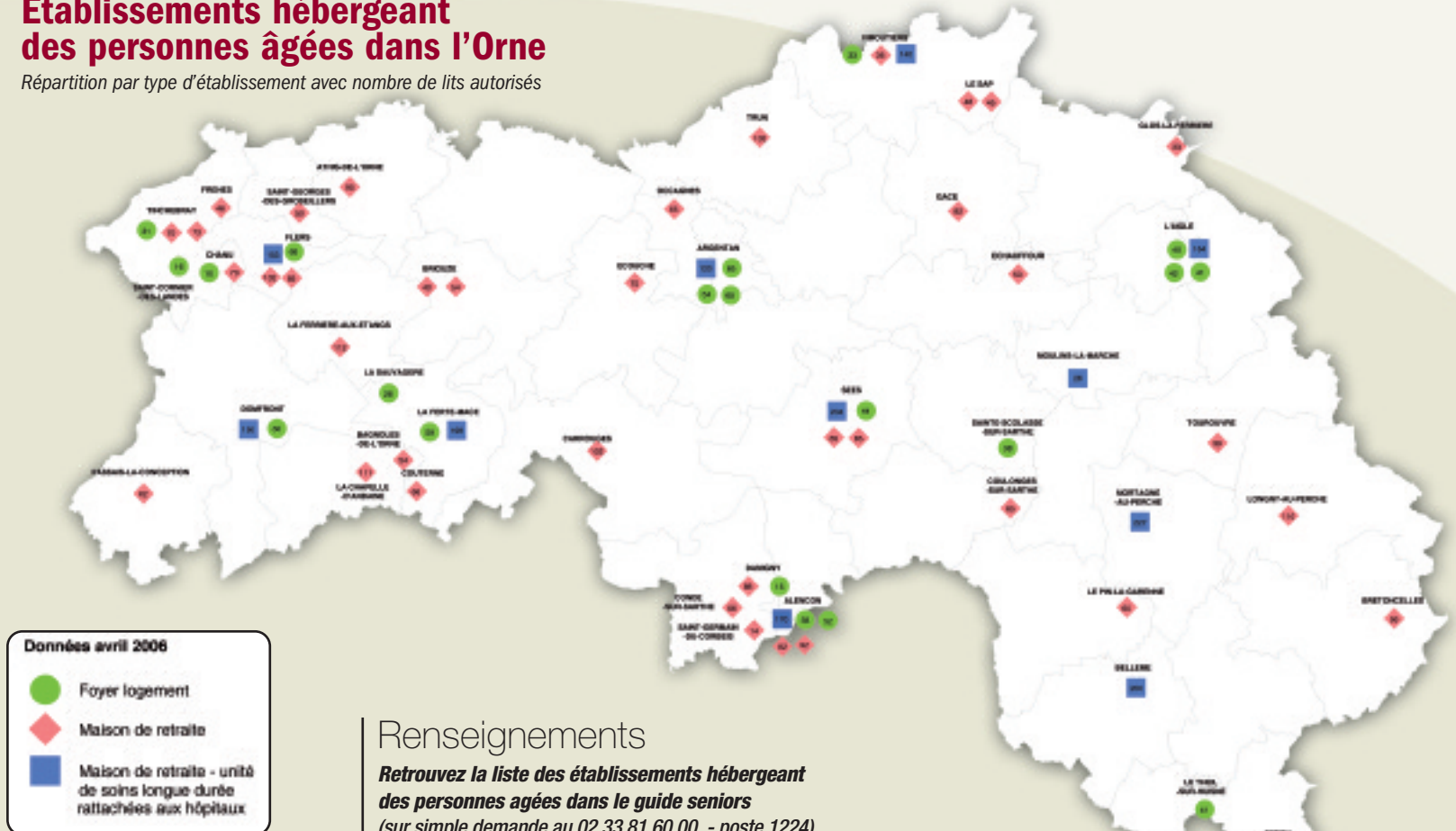


Des moutons d'Ouessant, des poules nègres-soie, un âne, des oiseaux, un chemin de randonnée... Les résidents de la maison de retraite Les Tilleuls à Chanu ont de quoi s'occuper ! Située dans un écrin de verdure, cet établissement offre un cadre de vie des plus agréables aux 60 résidents. «*Je vis ici depuis 2 ans et je m'y plais très bien. J'aide à l'animation de la maison. Chez moi, je souffrais beaucoup de la solitude. Ici, je suis heureuse de vivre en communauté*», explique Yvonne Moulin, une résidente. En plus des activités offertes (gymnastique, piscine, ateliers créatifs), ce qui fait toute l'originalité de cet établissement, c'est que la direction a fait le «*choix d'orienter la maison de retraite vers une démarche HQE. Une commission HQE s'est mise en place, associant les résidents, leurs familles et le voisinage*», explique Eric Halbout, le directeur de l'établissement. «*Depuis 1993,*

la maison bénéficie d'une chaudière à bois déchiqueté», précise le directeur. Des projets d'extension de bâtiments devraient démarrer cet hiver. Pour réaliser des économies d'énergie et gagner en confort de vie, la direction a opté pour un système de ventilation et d'aération de la maison par l'installation d'un puits canadien. Le principe ? Au lieu de puiser l'air ambiant comme un système de ventilation classique, ce système puise l'air du sous-sol par le biais de tuyaux. Ce qui permet d'amener un air plus froid en été et au contraire, un air plus tempéré en hiver. Des matériaux naturels ont été choisis pour l'aménagement intérieur. Sont prévus également l'aménagement de 4 studios locatifs pour des couples et une unité d'accueil de jour pour personnes désorientées, avec également l'ouverture d'un salon de coiffure et d'une boutique-bar-poste... Une nouvelle vie va commencer ! ■

Etablissements hébergeant des personnes âgées dans l'Orne

Répartition par type d'établissement avec nombre de lits autorisés



La rénovation des établissements d'accueil fait aussi partie des missions du Département. Depuis 2003, le Conseil général a entamé un important programme de subventionnement des établissements d'accueil pour personnes âgées (EHPAD). Cette initiative du Conseil général concerne 37 établissements avec un programme de subventionnement d'un total de 30 M€ entre 2005 et 2013. En 2006 et pour 2007, l'Assemblée départementale a décidé de porter l'enveloppe totale annuelle de subventions de 2,3 M€ à 4 M€.

MAISON DE RETRAITE DE CARROUGES

«Une maison plus proche d'une structure hôtelière que d'un hôpital»



La maison de retraite de Carrouges voit se concrétiser de nouvelles extensions : des projets novateurs qui font école dans l'Orne et hors de nos frontières.

Colette Espallargas Adam, directrice de la Maison de retraite de Carrouges, déploie les plans de son dernier projet innovant d'environ 2 millions d'euros, conduit en concertation avec l'ADAP-PEI. «Le but est d'accueillir des personnes âgées handicapées mentales de stade léger ou moyen et de maintenir leurs acquis, leur autonomie et leur plaisir d'exister». Pour répondre à cet objectif, la nouvelle structure, dont l'ouverture est prévue l'été prochain, proposera 18 chambres individuelles ouvertes sur des terrasses et petits jardins d'agrément. «Un ensemble que l'on a souhaité spacieux avec, en son cœur, un très grand lieu de vie où tous les résidents pourront se retrouver pour se restaurer ou se divertir.» Pour la directrice, «chaque personne a ses propres besoins.» Une considération qu'elle place d'ailleurs au centre de toutes ses démarches et qui fait ses preuves. Avant même que les bâtiments ne soient sortis de terre, la directrice enregistre déjà des inscriptions de résidents !

Dès son arrivée à Carrouges en 1995, Colette Espallargas Adams pose les bases de nombreux projets, à commencer par la restructuration complète de la Maison de retraite dont les travaux s'étaleront de 1996 à 2002. «L'idée en arrivant ici était de relancer une dynamique avec toute l'équipe et de transformer ce lieu vétuste en un lieu agréable avec une meilleure prise en charge individuelle. Je trouvais que toutes les maisons de retraite se ressemblaient. A Carrouges, nous avons voulu que l'ensemble soit plus proche d'une structure hôtelière que d'un hôpital !». En 2001, cette maison de retraite est la première dans le département à devenir un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), officialisé par une convention entre la maison de retraite, le Conseil général et l'Etat, «permettant d'accroître nos

moyens, de créer des postes d'animatrice, de psychologue et de professionnels soignants», souligne la directrice.

Une unité mobile Alzheimer

Une unité de vie de 14 lits pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer est créée. Parallèlement, un travail important est entrepris autour de l'accueil temporaire des personnes âgées : des lits sont mis à la disposition de personnes résidant habituellement chez elles et qui, pour un temps limité et des raisons variées, séjournent à la maison de retraite, amorçant ainsi une préparation déterminante pour un éventuel séjour définitif dans la structure. Ces services en ont généré un autre comme le rappelle la responsable : «La création de l'unité mobile Alzheimer est partie de l'existence de l'unité Alzheimer et de l'accueil temporaire.» Innovant, ce service de proximité n'existe nulle part ailleurs en France ! Son objectif premier est de permettre aux familles de prendre un peu de répit. Il peut aussi éviter le choc du placement contraint et forcé des patients et préserver les familles de la culpabilité dont elles peuvent souffrir face à cette décision. «L'équipe constituée d'aides médico-psychologiques se déplace à la demande des familles, deux fois par semaine en moyenne. Au-delà de l'aide apportée aux patients, consistant principalement à stimuler leurs acquis, c'est aussi aller vers les familles pour leur faire comprendre les rouages de la maladie et les faire sortir de leur mutisme, en parler et ne pas attendre d'être à bout de souffle», conseille Colette Espallargas Adam.

L'équipe se déplace actuellement chez une dizaine de patients, jusqu'à Briouze, Ecouché, Alençon. Pour compléter le dispositif, une unité d'accueil de jour a ouvert ses portes en octobre dernier dans un pavillon situé à proximité de la Maison de retraite. «6 personnes atteintes d'Alzheimer peuvent y être accueillies de 10h à 17h. La vie s'y déroule comme à la maison. L'objectif est de retrouver des gestes perdus : mettre la table, faire de la cuisine, participer à des ateliers divers... Ergothérapeute, aides médico-psychologiques, infirmières et neuropsychologue constituent l'équipe chargée de leur encadrement», précise la responsable.

La maison de retraite de Carrouges emploie actuellement 62 équivalents temps plein et vient de créer trois nouveaux postes pour l'accueil de jour. L'été prochain, 11 emplois supplémentaires seront affectés à l'unité destinée à accueillir les handicapés vieillissants : une équipe dynamique et soudée qui ne cesse de s'agrandir, «toujours prête à s'investir et qui m'a fait confiance dans tous ces projets». ■

Contact

Maison de retraite de Carrouges
Rue Albert Louvel BP 9 - 61 320 Carrouges
Tél. : 02.33.81.75.60



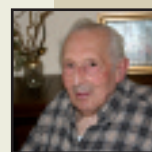
La maison de retraite de Carrouges peut accueillir jusqu'à 85 personnes, dont «les deux tiers sont très dépendantes».



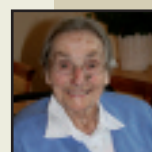
Paul Ledonné a 89 ans. De temps à autre, il sillonne les campagnes environnantes pour porter des repas à d'autres personnes âgées avec l'association «La Tonnelière».



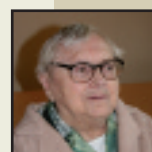
Monsieur Blottière, ancien cultivateur, originaire de Cirail, vit avec son épouse très dépendante à la maison de retraite et profite de certaines sorties.



Lucien Manson aura 96 ans le 7 décembre prochain. Il fut le doyen de la semaine de vacances à la mer proposée cet été. Se plaît-il dans sa nouvelle demeure ? «C'est bien, mais ça ne vaut pas un p'tit chez soi !»



Berthe Thomas, ancienne femme de ménage originaire de Saint Elier-les-Bois, affirme bien se plaire dans sa chambre : «c'est ma maison». Elle fait partie des personnes qui ont pu être préparées à leur entrée en maison de retraite, grâce à des rencontres avec le personnel à son domicile.



Madame Ragaine aura bientôt 94 ans. Après une hospitalisation, elle est arrivée à Carrouges. Son fils, âgé de 71 ans, ayant également des problèmes de santé, ne pouvait plus s'en occuper. «Le problème se situe souvent à ce niveau, avec une génération d'enfants vieillissants ayant leurs propres problèmes de santé et dans l'impossibilité de gérer ceux de leurs parents», relève la directrice.



La vie de la maison de retraite est dynamisée par Valérie, animatrice, qui propose de nombreuses activités : «Je pars toujours d'une idée, d'une passion, d'un métier exercé par les résidents. De là, nous organisons des ateliers, des sorties, des rencontres régulières avec les enfants... Les personnes âgées ne doivent pas avoir peur de se montrer malgré leurs handicaps, elles peuvent continuer à faire rêver les autres».



L'accueil en famille, une solution qui a de l'avenir

Solution alternative entre la vie à domicile et l'hébergement en établissement spécialisé, l'accueil familial est une solution de vie promise à un fort développement dans l'Orne. Certaines familles font aussi le choix d'accueillir leur(s) parent(s) chez eux.

L'AVIS DU PROFESSIONNEL

«Un cadre de vie sécurisant et chaleureux»



En quoi consiste l'accueil familial ? Réponses de Manon Grenet, Assistante sociale principale de l'Unité de l'accueil familial au Conseil général.

Quel est le principe de la famille d'accueil et quels sont ses avantages ?

L'accueil familial est à mi-chemin entre le maintien à domicile et l'hébergement en maison de retraite. Des particuliers accueillent

à domicile, à titre onéreux, des personnes âgées ou handicapées adultes (1 à 3 personnes maximum). Cela permet aux personnes âgées – dont l'état de santé ne nécessite pas une surveillance médicale et des soins constants - de rompre l'isolement et de bénéficier d'un cadre de vie sécurisant et chaleureux dans un contexte familial.

Concrètement, quelles sont les démarches à suivre pour être accueillant et rechercher une famille d'accueil ?

Dans les deux cas, il faut s'adresser à l'Unité d'accueil familial (Pôle sanitaire social du Conseil général). Les familles d'accueil sont agréées par le Conseil général (l'agrément est délivré par le Président), dont les services établissent et contrôlent régulièrement les conditions d'accueil, fixent les éléments de leur rémunération et assurent le suivi social et médico-social des personnes accueillies. Un contrat d'hébergement est signé entre la famille d'accueil et la personne âgée. Une formation (60 heures) est dispensée à la famille accueillante qui doit assurer le bien-être physique et moral de la personne accueillie.

Est-ce une formule bien développée dans l'Orne ?

Actuellement, il y a 82 familles d'accueil et 102 personnes accueillies (dont 33 personnes âgées, un chiffre en légère hausse) dans le département. C'est une situation stable. Depuis septembre 2005, nous enregistrons environ 5 demandes d'agrément par mois, ce qui permet d'assurer un renouvellement des familles d'accueil. Pour les personnes accueillies, ce système est aussi onéreux qu'une vie en maison de retraite. C'est un choix de vie.

**Informations à l'Unité d'accueil familial,
Pôle sanitaire social (Conseil général de l'Orne)**
13, rue Marchand Saillant à Alençon
Tél : 02 33 81 60 00, poste 15 18 ou 15 19

PORTRAIT

Marcelle est née en 1920. Elle vit depuis deux ans au domicile de sa fille : une décision suggérée par ses enfants et prise d'un commun accord.

Marcelle au plus près de sa famille

Pour Marcelle, tout a commencé il y a trois ans par une fracture du col du fémur, l'impossibilité de remarcher et une dépendance qui s'est installée insidieusement. Durant quelques mois, son mari s'en occupe mais décède subitement. La vie à domicile n'est plus possible... «Nous avons dû trouver très rapidement une solution car ma mère ne pouvait rester seule chez elle, explique Josiane, la fille de Marcelle. L'idée de la conduire en maison de retraite ne nous séduisait guère et l'accueillir dans notre maison nous semblait aussi difficile, car nous recevons régulièrement nos enfants et petits enfants». La solution ? Réhabiliter la dépendance joutant la maison d'habitation de Josiane : «Maman a de suite accepté et, en accord avec mon frère, elle nous a proposé d'utiliser une partie de ses économies afin d'engager rapidement les travaux.»

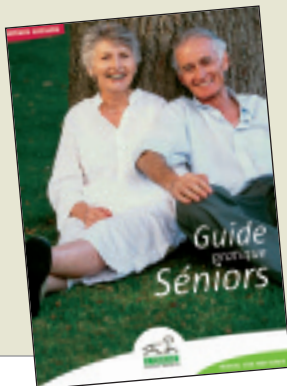
Une aide à domicile de l'ASSAD de Trun intervient trois fois par jour, pour assurer le lever et le coucher, la toilette, les repas, le ménage.... «Ces aides à domicile font beaucoup pour maman. Cela se passe bien, même mieux qu'avec moi. Cette situation serait impossible sans leur aide», relève Josiane qui, de son côté, assure les courses, lave le linge... «J'apprécie pouvoir aller la voir dès que j'ai un moment. Ceci ne serait pas possible si elle était en maison de retraite», constate-t-elle. Marcelle est restée près des siens et dans son environnement, à l'affût de bruits familiers et du quotidien d'une ferme en activité. Parfois Josiane s'interroge. «Je lui demande souvent si les rencontres qu'elle pourrait faire en maison de retraite ne lui manquent pas. Elle me répond toujours «mais je ne suis pas seule, tu es là ! et j'ai aussi les visites de ton frère...». Notre présence la sécurise, c'est certain.» Josiane et son époux sont agriculteurs et à quelques années de la retraite. Du changement ? Cela en a créé pour le couple qui vit au rythme des visites de Marcelle. «Nous vivons aussi au gré de ses soucis de santé, qui peuvent intervenir à tout moment du jour ou de la nuit, de la semaine ou du week-end. Mais je ne regrette rien, même si je n'ai pas toujours le moral !», confie Josiane. ■



Un guide spécial seniors dans l'Orne

Des informations sur le logement, les aides à domicile, les modes d'hébergement, les transports, les loisirs pour bien vivre et bien vieillir, édité par le Conseil général - Gratuit -

Contact : 02 33 81 60 00, poste 1227 ou dircom@cg61.fr



PORTRAIT

Marie-Claude Domin est accueillante familiale agréée depuis 3 ans au Pin-la-Garenne. La famille accueille actuellement trois personnes, dont deux personnes âgées : Andréa Baché, âgée de 82 ans et Juliette Vavasseur, âgée de 92 ans. Un choix de vie familial.

«Nous souhaitons faire profiter à d'autres de notre cadre de vie»

«**J**e me plais bien ici car il y a de la vie autour de moi», explique Andréa Baché, qui vit depuis février 2006 avec la famille Domin. Originnaire de Marseille, cette ancienne restauratrice aime à évoquer ses souvenirs d'antan autour de la table animée de la famille Domin. «Les enfants de Madame Baché souhaitaient que leur maman soit entourée de convivialité et d'attention afin de favoriser le plus longtemps possible son autonomie», explique l'accueillante familiale. «Andréa n'a pas d'activités particulières, elle ne lit pas. S'il n'y avait pas de mouvements autour d'elle, elle aurait tendance à se laisser aller. Le fait de partager une vie de famille l'aide beaucoup à garder le moral et un certain élan de vie», ajoute l'accueillante.

Accueillir des personnes âgées chez soi est un choix de vie «qu'il faut concevoir en famille car cela a évidemment des répercussions sur notre vie quoti-

dienne. Il faut vouloir rester à la maison», explique Marie-Claude. «Nous, nous souhaitons faire profiter à d'autres de notre cadre de vie : une maison spacieuse avec beaucoup d'espaces verts et des animaux. Et puis, j'aime le contact des personnes âgées. J'ai été ambulancière, cela m'aide beaucoup.»



Aménager l'espace de vie pour aider à pousser le plus loin possible leur autonomie, c'est le but premier du couple Domin, qui a entrepris d'importants travaux d'aménagement intérieurs afin d'offrir un cadre de vie agréable et adapté à la mobilité de la personne âgée. «Nous essayons de leur faire passer des journées agréables en agréant les gestes quotidiens. Soigner les animaux, cueillir un bouquet dans le jardin, préparer le repas... L'essentiel est que les personnes soient intégrées à notre vie de famille, avec nos amis.» ■

Pensez au congé de soutien familial

Lors de la Conférence de la famille (juillet 2006), le Gouvernement a présenté un nouveau dispositif : le «congé de soutien familial». Celui-ci, non rémunéré, avec constitution de droits à la retraite, est créé pour les «aidants familiaux» (défini ci-après) auprès des personnes âgées, et dans certains cas, de personnes handicapées. Sa durée est de trois mois, renouvelable dans la limite d'un an. Il ne peut être refusé par l'employeur.

«La personne apportant, seule ou en complément de l'intervention d'un professionnel, l'aide rendue nécessaire par la perte d'autonomie de la personne âgée» : telle est la définition de «l'aidant familial» qui figure à partir de cet automne au Code d'action sociale et des familles. Un «carnet de l'aidant familial» contiendra des informations sur les droits de l'aidant, qui y inscrira aussi les formations suivies, en vue d'une éventuelle validation des acquis de l'expérience. Lors de cette conférence de la famille, il a aussi été question du bénévolat des retraités. Pour les inciter plus encore à s'impliquer dans la vie associative, il leur sera ainsi délivré un «passeport pour une retraite active».

Contacts

Conseil général

Pôle sanitaire social, Service d'accompagnement des personnes âgées
Tél : 02 33 81 60 00 poste 1540
sapa@cg61.fr - www.orne.fr

Les CLIC :

- **Pays du Bocage**
Tél : 02 33 37 15 95
 - **Pays d'Argentan et du Pays d'Auge Ormays**
Tél : 02 33 39 91 06
 - **Pays d'Alençon**
Tél : 02 33 29 01 14
 - **Pays d'Ouche**
Tél : 02 33 24 99 10
 - **Pays du Perche**
Tél : 02 33 73 11 02
- www.personnes-agees.gouv.fr
www.lesmaisonsderetraite.fr
(pour choisir sa maison de retraite)



Bocage flérien / Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs

Deux pôles d'excellence rurale dans l'Orne

L'Etat a reconnu deux pôles d'excellence rurale dans l'Orne : la filière bois énergie dans le Bocage flérien et la filière équine dans le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs. Un soutien bénéfique.

Parmi les 8 pôles régionaux labellisés «excellence rurale», figurent deux pôles dans le département : le premier concerne le Pays du Bocage pour le développement de la filière bois énergie ; le second, celui du Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs pour la filière équine. Ces deux pôles figurent en effet parmi la liste des pôles d'excellence rurale rendue publique le 20 juin 2006 par le Premier Ministre, sous la présidence de Christian Estrosi, ministre délégué à l'Aménagement du territoire et de Dominique Bussereau, ministre de l'Agriculture. 175 pôles ont ainsi été distingués dans 82 départements métropolitains (sur 96) et 4 d'outre-mer. Chacun des trois départements bas-normands a obtenu la



François Ravier, Sous-Préfet d'Argentan, Sylvia Bassot, député de l'Orne, les acteurs de la filière et les élus au village de La Ferté à Sainte-Honorine-la-Chardonne, au lendemain de l'annonce par le Premier Ministre des Pôles d'excellence rurale retenus.

quelque temps pour organiser et promouvoir cette filière bois énergie. Une société Coopérative d'Intérêt Collectif à Responsabilité Limitée «Bois Bocage Energie» s'est en effet constituée pour porter un certain nombre d'actions. Concrètement, avec ce PER (Pôle d'excellence rurale), l'Etat subventionnera le développement de la filière, avec une aide pouvant aller jusqu'à 33% de l'investissement, aussi bien pour la replantation de haies, la création de plate-formes de stockage que pour l'aide à l'acquisition de chaudières-bois (collectivités...). De son côté, le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs sera aussi aidé dans la modernisation des structures de la filière équine. Les éleveurs de chevaux, les entraîneurs, les responsables de centres équestres et d'hippodromes seront aidés dans l'achat de matériel et le financement d'aménagements coûteux, comme l'aménagement de clôtures ou de pistes d'entraînement performantes. L'Orne bénéficie ainsi de deux labels, le pôle de compétitivité régionale et le pôle d'excellence rurale. ■

Repères



Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs
Cantons : Vimoutiers, Trun, Gacé, Argentan Ouest et Est, Ecouché, Exmes, Mortrée, Le Merlerault
Conseillers généraux : Guy Romain, Pierre Wadier, Albert Debotté, Xavier Jaglin et Jean-Louis Carpentier, Henri Maubert, Patrick Mussat, Claude Duval et Philippe Bigot

et Pays du Bocage nord ornaïs
Cantons : Athis-de-l'Orne et Tinchebrai
Conseillers généraux : Maurice Duron et Jérôme Nury

«Zones blanches» dans le département

La téléphonie mobile

La phase 1 du programme «zones blanches» du département est terminée. Son objectif : la couverture de 34 communes en téléphonie mobile. L'opération, conduite par le Conseil général, correspond à l'implantation de 17 pylônes dans des zones jugées prioritaires.

Gérard Burel, Président du Conseil général a inauguré le 19 septembre à Chahains l'ouverture du dernier pylône couvrant les 34 communes du programme «zones blanches» en téléphonie mobile. Ce programme, défini entre l'Etat, les collectivités locales et les trois opérateurs SFR, Bouygues Telecom et Orange France, vise à couvrir en téléphonie mobile les communes

non couvertes, situées principalement en zones rurales, les axes de transport prioritaires et les zones touristiques à forte influence. Dans l'Orne, 57 communes ont été classées en «zone blanche». Le plan d'extension de la couverture en téléphonie mobile prévoit ainsi l'implantation de 32 pylônes sur l'ensemble du département, selon deux phases. La première phase, prise en charge



© E. RIPAPO

labellisation de plusieurs pôles d'excellence rurale. Concernant le Pays du Bocage, sa présidente Sylvia Bassot a souhaité que le pôle vise à dynamiser la filière bois énergie au travers de la valorisation du bois de haie, de forêt et de scierie. Collectivités (Communauté de communes d'Athis-de-l'Orne), entreprises, scieries, coopératives se mobilisent déjà depuis

Beaulieu

Les habitants remontent le temps de l'histoire locale

Faire revivre l'histoire de leur village, c'est ce qu'ont souhaité les habitants de Beaulieu, qui ont réuni témoignages et recherches historiques dans un ouvrage, «Beaulieu, village frontière». Un livre témoin de cette commune située entre Perche et Pays d'Ouche.

Les passionnés d'histoire auront à cœur de découvrir l'ouvrage «Beaulieu, village frontière», élaboré par des habitants du village. Un travail d'historien de cinq années. La genèse de cette aventure collective a été déclenchée par le décès du doyen du village en 2001, René Jouï, âgé de 104 ans. «Son décès a été un choc pour moi. J'ai réalisé à quel point cet homme était un personnage exceptionnel. Il avait fait les deux guerres, avait traversé trois siècles et assisté à tous les bouleversements du XX^e siècle», énonce Françoise Le Secq, l'initiatrice et l'écrivain de ce livre. «Mes amis et moi nous rendions compte de la perte de cette mémoire...». L'histoire d'un siècle à Beaulieu, qui compte actuellement 216 habitants, a alors commencé à ressurgir. «Au début, nous étions trois, cinq puis dix... En fait, ce livre s'est

réalisé avec le concours de tous les habitants du village». Une équipe se rend aux Archives départementales, dans les mairies, les bibliothèques de l'Orne et de l'Eure, à la recherche de photographies, registres d'états civils, cartes... «Nous découvrons des informations étonnantes, comme des anciens métiers du village : beaucoup d'hommes étaient mineurs et les femmes, gantières», commente Nicole Ribot, une Belloquoise, qui a collaboré à la rédaction du livre. En 2002, ces habitants constituent leur association (Mémoire de Beaulieu) et élargissent leurs recherches. D'Alençon à Chartres en passant par Evreux et Versailles (Beaulieu dépendait de ce diocèse avant la Révolution), les habitants n'ont pas hésité à parcourir des kilomètres. Et pour cause, l'Avre, la rivière qui traverse le village,



De gauche à droite, Anna Passerieu, Karine Gaudin, Françoise Le Secq et Nicole Ribot.



a longtemps partagé Beaulieu en deux paroisses rattachées aux diocèses de Chartres et Evreux. Avec l'aide d'historiens (Philippe Siguret et Bernard Lizot), ils ont fait revivre l'histoire de Beaulieu et l'ont réunie dans «un ouvrage-mémoire» afin de la porter à la connaissance du public. Edité le 8 mai dernier, ce livre de 256 pages, élaboré en collaboration avec la Fédération des Amis du Perche (avec l'aide de la mairie de Beaulieu à hauteur de 3 000 €) s'est déjà vendu à plus de 700 exemplaires. ■

Pratique

Le livre «Beaulieu, village frontière» (éditions du Pin) est disponible en librairie à Alençon (Le Passage), Mortagne-au-Perche (Majuscule), L'Aigle (La Découverte), Tourouvre (Mme Bazire), Verneuil (La Calligraphie), Longny (Au coin d'la rue), dans les maisons de la presse de ces lieux, au magasin de La Trappe et dans les cafés-épiceries de St Maurice-lès-Charencey et Irai.

Possibilité de le commander au 02 33 25 60 12.

E-mail : francoisebeaulieu@yahoo.fr.



5 sur 5 pour 34 communes

par le Conseil général, assure la construction de 17 pylônes pour un objectif de couverture de 34 communes, où les réceptions ont été jugées particulièrement mauvaises ou prioritaires. Les opérateurs installent ensuite leurs antennes et disposent de 6 mois à compter de la livraison du pylône pour rendre leur service opérationnel. Début 2007, ces 34 communes bénéficieront ainsi d'une couverture par les trois opérateurs nationaux. Actuellement, 10 pylônes, sur les 17 existants, ont déjà été équipés par les trois opérateurs, offrant ainsi la couverture maximum aux usagers. Les ouvertures s'échelonnent progressivement jusqu'en début d'année 2007 sur les autres sites pourvus

partiellement. Le financement de la phase 1 s'élève à 2,1 M€, soit un coût moyen de 123 500 € par pylône. La prise en charge financière du Conseil général s'élève à 512 000 € (20% du programme en zone FEDER* et 30% pour les zones hors FEDER). Les autres partenaires, l'Europe, l'Etat et la Région, participent également. La seconde phase est prise en charge par les opérateurs. Elle correspond à la couverture des 23 communes restantes. Démarrée au dernier trimestre 2005, elle se poursuit actuellement et devrait être opérationnelle vers le milieu de l'année 2007. ■

* FEDER : Fonds Européen de Développement Régional.



Gérard Burel, en présence des élus locaux et des représentants des opérateurs investis dans le programme «zones blanches», le 19 septembre à Chahains.

Renseignements

Conseil général de l'Orne : 02.33.81.60.00.

Pour la phase 1 : Daniel Marquet et Jean-Marie Leblond - Pôle aménagement et environnement. Pour la phase 2 : Michel Normand - Pôle patrimoine et logistique



Florence Lecoeur entame sa 3^e et dernière année à l'Institut de formation en Soins Infirmiers de la Croix Rouge Française à Alençon. A 30 ans, elle est sur la voie d'un métier qu'elle a toujours voulu exercer. Portrait d'une étudiante plutôt persévérante.

Florence Lecoeur au soin des autres



générale, d'urgence et de réanimation... Le volume horaire est en moyenne de 35 heures hebdomadaires.

Quelle satisfaction tirez-vous de cette formation ?

J'ai le plaisir d'accomplir ce que j'ai toujours voulu faire dans l'optique de pouvoir aider des gens, de réaliser des soins et de porter des gestes plus précis. Ces cours me permettent d'avoir une connaissance à la fois approfondie et globale du corps humain. Le relationnel me plaît aussi beaucoup. Je profite d'ailleurs de ces années d'études pour être le plus proche possible des patients, car je sais que, plus tard, je disposerai de moins de temps.

Et demain ?

Je n'envisage pas de me spécialiser. Mon expérience professionnelle me guidera. Pourquoi ne pas passer un diplôme universitaire ? Cette formation par alternance d'un an permet d'ap-

profondir certains domaines comme la gestion de la douleur, les plaies et cicatrisations... Professionnellement, j'aimerais travailler aux urgences. Le travail à domicile en libéral est aussi très motivant et la relation au patient tout à fait différente : un travail intensif mais de proximité où l'on intervient seul, ce qui nous responsabilise davantage et nous procure une certaine liberté.

Qu'est-ce qui vous a poussé dans cette voie ?

J'ai toujours voulu devenir infirmière. Après mon bac en sciences médico-sociales, j'ai tenté plusieurs concours pour intégrer des écoles d'infirmière, à Paris, Rennes, Clermont-Ferrand, Angers... Plusieurs fois, en vain. Je m'étais orientée vers les grandes villes sans penser d'ailleurs, à l'époque, à Alençon, pourtant situé à deux heures de chez mes parents. J'ai alors suivi une formation d'aide médico-psychologique à Hérouville-Saint-Clair, à l'issue de laquelle j'ai été embauchée dans un Institut médico-éducatif à la Chapelle-près-Sées. Au bout de cinq ans, j'ai eu envie d'évoluer et j'avais toujours à l'esprit l'idée de devenir infirmière. Résidant près de Sées, j'ai passé les concours des écoles de l'Aigle et d'Alençon. Admissible aux deux, j'ai choisi Alençon, plus proche de chez moi. Pourquoi j'ai réussi ? La maturité sans doute. Le concours est sûrement devenu plus accessible.

Comment le cursus se déroule-t-il ?

Cours théoriques et stages pratiques sont répartis pour moitié dans le cursus. Les cours sont dispensés par modules correspondant à des spécialités : cardiologie, maladies infectieuses, gynécologie, gérontologie, neurologie, endocrinologie... Près d'une quinzaine de modules est ainsi répartie sur les trois années d'études. Côté stages, certains sont obligatoires. Nous avons par exemple des passages obligés dans les services de gérontologie, de médecine

Bon à savoir

- **Adresse** : Institut de formations sanitaires et sociales de la Croix Rouge française - 5, rue du Gué-de-Gesnes - 61 000 Alençon - 02.33.31.67.00
- **Formation** : Infirmier(e), auxiliaire de puériculture, aide-soignant(e), assistant(e) de service social, technicien(e) de l'intervention sociale et familiale et formation continue
- **Accès à la formation d'infirmier(e)** : sur concours
- **Diplôme requis pour le concours** : bac et équivalences
- **Délais d'inscription au concours** : fin mars-début avril
- **Coût** : 940 € et 162 € de frais d'inscription par an
- **Effectifs à la rentrée 2006** : en moyenne 87 étudiants par promotion.



Benjamin Tessier 21 ans et bientôt kiné...

Benjamin Tessier a 21 ans et n'a pas perdu de temps. Originaire de Draguignan, il est venu dans l'Orne pour apprendre son futur métier, à l'Institut de Formation des Masseurs-kinésithérapeutes d'Alençon. Il entre maintenant dans sa 3^e et dernière année d'études.

Pourquoi avez-vous choisi cette formation et l'Institut de Formation des Masseurs-kinésithérapeutes d'Alençon ?

Plus jeune, ayant des problèmes de dos, j'ai dû faire des séances de kiné. C'est ainsi que j'ai découvert ce métier qui m'a tout de suite attiré. Après mon bac scientifique, je suis allé à Marseille pour intégrer une année préparatoire aux concours qui ouvrent les portes des écoles de kiné. En France, le système n'est pas harmonisé. Il y a deux façons d'accéder aux écoles : soit par la 1^{ère} année de médecine en souhaitant faire partie des quotas de kiné (dans le sud de la France, les écoles passent

de plus en plus par ce biais pour recruter et moins par les concours), soit par un concours d'entrée portant sur la physique, la chimie et la biologie. Je me suis présenté à plusieurs concours et en ai réussi deux, dont celui d'Alençon. Nous étions 1700 à le tenter et 35 élèves à être pris. Ils étaient cette année 2016 candidats pour 40 retenus.

Qu'est-ce qui vous motive ?

La sensation d'être utile quand l'on observe les progrès réalisés par les patients, la proximité, le relationnel que l'on a le temps d'installer au fil des séances qui sont assez longues. Je trouve aussi un grand enrichissement à travailler dans des centres où nous sommes en lien avec d'autres professionnels du corps médical et paramédical. On a une approche de toutes ces autres professions qui nous entourent.

Comment le cursus se déroule-t-il ?

La première année pose les bases avec des cours d'anatomie et de physiologie. On apprend le corps lorsqu'il est sain. La 2e année est axée sur les différentes pathologies liées à la neurologie, rhumatologie, traumatologie... On approfondit ces modules parallèlement, grâce aux stages et que l'on poursuit en 3e année. Le principe pour chaque domaine ? Un médecin nous explique la pathologie et l'acte qu'il effectue. Un kinésithérapeute nous détaille ensuite les soins qu'il réalise. La neurologie m'intéresse par son côté non cartésien : les mêmes symptômes avec les mêmes traitements aboutissent à des résultats différents, surprenants... La troisième année fait alterner sans discontinuer 2 mois de cours, 2 mois de stage (en centre uniquement), là où les cas sont plus lourds et souvent plus intéressants.

Et demain ?

Je souhaite travailler dans un centre. Car en sortant avec un diplôme d'Etat, j'estime que l'on n'a pas encore toutes les connaissances nécessaires pour ouvrir son cabinet. En centre, nous sommes à proximité de professionnels d'expérience qui nous aident à évoluer.

Bon à savoir

- **Adresse** : Institut de Formation des Masseurs-kinésithérapeutes - 25, rue Balzac - 61000 Alençon 02.33.80.08.80 - www.ifmk-alencon.com
- **Formation** : masseur-kinésithérapeute
- **Accès** : sur concours (40 places par concours et 3 places réservées hors concours : 1 pour les sportifs de haut niveau, 1 pour les étudiants ayant au minimum une licence STAPS, 1 pour les professionnels du paramédical, infirmière, podologue, ergothérapeute...)
- **Diplôme requis pour passer le concours** : bac
- **Délais d'inscription au concours** : dépôt des dossiers fin février
- **Coût** : Concours : environ 90 € - Formation : 5 500 € par an.
- **Effectifs à la rentrée 2006** : 1^{ère} année : 43 étudiants, 2^e année : 43 étudiants, 3^e année : 41 étudiants

Charlys Legras a le dada du Droit

Charlys Legras vient de passer en 2^e année de droit à la Faculté d'Alençon-Damigny. L'an dernier, il a décroché la 1^{ère} place du Festival d'éloquence organisé par le Cercle des juristes alençonnais : un prix qui lui a permis de s'envoler pour Washington en septembre dernier.

Qu'est-ce qui vous a poussé à choisir la filière droit et l'antenne d'Alençon ?

C'est une filière qui ouvre des portes sur beaucoup de concours, avec des emplois assurés à la clé. J'ai choisi Alençon parce que j'habite à proximité et parce que le cadre de travail est attractif : petits effectifs, locaux neufs et bien entretenus. Mais les Ornais ne sont pas majoritaires, j'ai beaucoup de copains qui viennent de la Manche par exemple. Pour eux, le coût des loyers moins élevé qu'à Caen est un facteur déterminant !

Comment votre première année s'est-elle déroulée ?

J'avais une vingtaine d'heures de cours hebdomadaires : du droit constitutionnel, du droit civil, de l'histoire et des enseignements plus « secondaires » portant sur l'organisation juridictionnelle, les relations internationales, les institutions administratives, l'économie ainsi qu'une langue vivante... Nous étions une centaine d'élèves inscrits en 1^{ère} année de DEUG, une quarantaine passe en deuxième année. Un bémol ? Les inconvénients sont mineurs et viennent d'ailleurs des avantages de la structure : nous sommes peu nombreux et faisons uniquement du droit. De ce fait, nous n'avons pas la possibilité de confronter nos visions avec des étudiants d'autres disciplines. Sinon, le cadre d'étude est studieux et les sorties nocturnes limitées quand on est sans voiture et que le dernier bus est à 21 heures. Tout est prévu pour travailler !

Comment avez-vous décroché votre prix d'éloquence ?

Grâce à un exposé sur « la tolérance ». Nous étions six candidats au départ et avons préparé cette intervention indépendamment de nos cours. Notre intervention d'une dizaine de minutes se déroule devant un jury. Ce festival nous donne le droit de s'exprimer et permet des contacts avec le milieu professionnel.

Et demain ?

A Alençon, une licence professionnelle activité notariale est proposée. Moi, je me dirigerai sans doute vers Caen pour une licence en



droit public. J'ai plusieurs métiers en tête et un intérêt marqué pour le Droit public : travailler dans l'administration, les collectivités, pourquoi pas être professeur de Droit.

Bon à savoir

- **Adresse** : Pôle universitaire de Montfoulon-Alençon-Damigny - 61 500 Damigny - 02.33.80.29.50 www.droit-alencon.fr
- **Formations** : DEUG de Droit et licence professionnelle « activités notariales »
- **Diplôme requis** : Bac
- **Délais d'inscription** : juillet - septembre
- **Accès** : sur dossier
- **Coût** : 192 € par an
- **Effectifs à la rentrée 2006** : 1^{ère} année de DEUG : 105 étudiants ; 2^e année de DEUG : plus de trente étudiants ; licence : 21 étudiants.



Services

Malgré son ancrage dans notre quotidien et notre héritage culturel, l'alcool n'est pas un produit ordinaire. En France, 5 millions de personnes* auraient des difficultés liées à l'alcool. Quelques pistes pour comprendre et agir.

Quand l'alcool devient-il un problème ?

Nous savons la différence entre le boire modérément pour le goût, le plaisir de la convivialité et le boire «à tout prix» pour la recherche exclusive de l'ivresse, de l'oubli. «L'alcool devient un problème lorsque la vie de la personne s'organise autour de sa consommation comme étant la seule réponse possible pour vivre, alors même que cette consommation a des conséquences somatiques, familiales,

professionnelles, sociales. La dépendance à l'alcool est une pathologie majeure, difficile à aborder car les sentiments de honte et de culpabilité sont sous-jacents et alimentent le déni », explique Michel Bouron, directeur du Centre de Soins Bocquet (Centre de soins pour personnes dépendantes de l'alcool) à Alençon.

On estime que l'alcool est responsable chaque année d'environ 40 000 décès (chiffres de mars 2006, selon l'Institut national de prévention et

d'éducation pour la santé).

La consommation d'alcool en France est en baisse depuis plus de 30 ans (30 % depuis 1970). Malgré cette diminution, la France reste parmi les plus gros consommateurs, au 4^e rang des pays de l'Union européenne et au 6^e rang mondial.

La consommation, pourquoi ?

«Certaines personnes consomment de l'alcool pour gérer des émotions positives ou négatives, pour faire face à un mal être ou à une souffrance interne. En effet, l'alcool est un produit psychotrope qui modifie la perception de soi et des autres», commente le directeur du centre de soins Bocquet. «Mais notre culture a du mal à admettre que l'alcool soit une drogue. Les personnes dépen-

Alcool, ce qu'il faut savoir

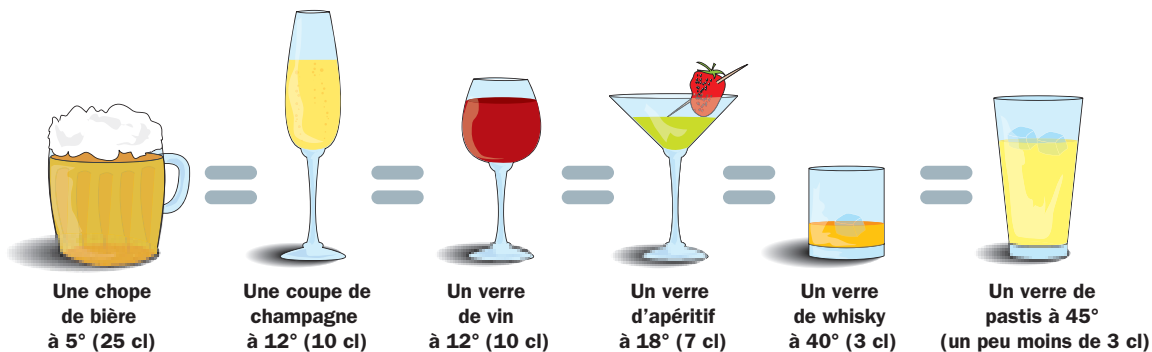


Une unité d'alcool, soit 10 g d'alcool est égale à :

Les seuils d'une consommation modérée*

Chez l'homme : 3 verres d'alcool par jour maximum (soit 36 g d'alcool pur) ;
Chez la femme : 2 verres d'alcool par jour maximum (soit 24 g d'alcool pur) ;
Femmes enceintes et enfants : consommation zéro.

Plus on dépasse ces limites et plus le risque de complications est important. Du fait des différences physiques de poids, de taille et de composition du tissu grasseux, les femmes sont plus sensibles à l'alcool.



Michel Bouron, directeur du Centre de Soins Bocquet à Alençon.



dantes doivent être accompagnées et soutenues dans leurs démarches de soins», précise-t-il. Michel Viry, le Président départemental de l'association Alcool assistance La Croix d'Or de l'Orne, remarque une tendance de plus en plus fréquente à la polyconsommation : l'alcool se consomme avec d'autres produits. «La lutte contre l'alcoolisme doit commencer par la prévention, c'est-à-dire l'information. La meilleure arme contre les risques de l'enfermement dans «la prison alcoolique» est la connaissance.»

Effets et dangers de l'alcool

Sur le court terme, l'alcool entraîne l'ivresse, une diminution de la vigilance, des comportements agressifs et peut favoriser la prise de risque sur la route (un accident

mortel sur trois), au travail (10 à 20 % des accidents du travail), lors de relations sexuelles (absence de protection vis-à-vis des infections sexuellement transmissibles). Sur le long terme, l'appareil digestif, le système cardiovasculaire et le système nerveux et psychique sont touchés.

Comment aider son entourage ?

Lutter contre l'alcoolisme, aider la personne alcoolique, c'est tout à la fois rompre le silence et rompre la solitude dans laquelle l'alcool enferme le buveur ; pour aider, il faut écouter, prononcer des mots chaleureux, efficaces et se tourner vers des professionnels.

* Selon l'Organisation Mondiale de la Santé

Les adresses utiles

- **L'ANPAA 61, Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie à Alençon.** Consultations gratuites sur rendez-vous au CCAA, Centre de cure ambulatoire en alcoologie et addictologie (au sein de l'Anpaa), sur 6 antennes dans le département : Alençon, Mortagne-au-Perche, Vimoutiers, L'Aigle, La Ferté-Macé, Sées. **Tél : 02.33.26.89.16** www.anpaa.asso.fr
- **Les Alcooliques Anonymes** se réunissent chaque lundi à 20h30 au sein de l'Anpaa à Alençon. www.alcooliques-anonymes.fr
- **Espace santé tabac alcool dépendances** au Centre Hospitalier Intercommunal Alençon-Mamers (service ambulatoire, sevrage) au **02.33.32.31.32**
- **Centre hospitalier de Mortagne-au-Perche,** service d'alcoologie «Les Sources» au **02 33 83 40 43** (cure et hospitalisation de jour).
- **Centre d'alcoologie et addictologie** à Alençon au **02 33 26 89 16** (soins ambulatoires – antennes à Vimoutiers, Flers, La Ferté-Macé, L'Aigle et Mortagne-au-Perche)
- **Centre hospitalier de Flers,** Unité d'alcoologie de liaison au **02 33 62 65 22**
- **Centre de soins de jour en alcoologie** au Centre Psychothérapique de l'Orne à Alençon au **02 33 80 71 00**
- **Votre médecin traitant**
- **Centre de Soins Bocquet** (Centre de soins de suite et de réadaptation en alcoologie) à Alençon au **02 33 26 25 01**
- **Maison des Addictions** (alcool, tabac, cannabis) à Flers au **02.33.62.65.22**
- **Alcool Assistance La Croix d'Or de l'Orne** (aide et accompagnement des personnes en difficulté, groupes de parole «entourage», information sur le syndrome d'alcoolisation fœtale, prévention en milieu scolaire et en entreprises) à La Ferté-Macé **Tél. 02 33 37 12 12** Permanences à Alençon, Domfront, Argentan, Briouze, Vimoutiers, Mortagne-au-Perche, Magny-le-Désert, Pointel. www.alcoolassistance.net
- **Mouvement Vie Libre à Alençon** **02 33 26 12 20** (antennes à Flers, L'Aigle, Briouze, Sées) • www.vielibre.fr
- **Point Accueil Ecoute Jeunes à Flers :** **0 800 88 24 22**
- **Drog'aide 61** à Alençon (poly-consommation) **02 33 32 00 11** Permanences hebdomadaires à Argentan, Flers et L'Aigle • Gratuit, anonyme et confidentiel.
- **SESAME** – point d'accueil et d'écoute à Alençon au **0 800 00 77 22**
- **Le Codes 61** Comité d'éducation pour la santé à Alençon (informations préventives sur l'alcool) **02 33 82 77 70**
- **Ecoute Alcool** **0 811 91 30 30**
- www.inpes.sante.fr
- www.alcoologie.org
- **SOS Alcool Femmes :** perso.wanadoo.fr/alcoofem/

Faites le point avec votre consommation

Répondez à ces cinq questions de manière spontanée.

Les deux premières questions portent sur les douze derniers mois.

1. A quelle fréquence vous arrive-t-il de consommer des boissons contenant de l'alcool ?

Jamais **0** 1 fois par mois **1** 2 à 4 fois par mois **2**
 2 à 3 fois par semaine **3** 4 fois ou plus par semaine **4**

2. Combien de verres standard buvez-vous les jours où vous buvez de l'alcool ?

1 ou 2 **0** 3 ou 4 **1** 5 ou 6 **2**
 7 à 9 **3** 10 ou plus **4**

3. Votre entourage vous a-t-il déjà fait des remarques au sujet de votre consommation d'alcool ?

Non **0** Oui **4**

4. Avez-vous déjà eu besoin d'alcool le matin pour vous sentir en forme ?

Non **0** Oui **4**

5. Vous arrive-t-il de boire et de ne plus vous souvenir ensuite de ce que vous avez pu dire ou faire ?

Non **0** Oui **4**

Score total > Interprétation du score

Pour les hommes	Pour les femmes
0 à 4 : risque faible	0 à 3 : risque faible
5 à 8 : risque élevé	4 à 8 : risque élevé
9 ou plus : dépendance probable	9 ou plus : dépendance probable

Une intervention brève est indiquée dans les situations intermédiaires dites de «risque élevé».

En direct de la Bibliothèque médiathèque de l'Orne

Au cours des cinq dernières années, la Bibliothèque médiathèque de l'Orne (BMDO) a fait évoluer son offre de service. Présentation.

Sectorisation, créations de fonds multi supports (cédéroms, musique, vidéo), changement de politique de prêt, développement de l'animation et de la formation... Toutes ces nouvelles dispositions ont été mises en place à la BMDO afin de répondre au

mieux aux attentes des Ornais. En fonction de la taille de la bibliothèque, la BMDO y dépose gratuitement un fonds de documents imprimés pour adultes et enfants allant de 1 500 à 3000 livres. Ce fonds est renouvelable 4 fois, par an, grâce au passage du Médiabus. Objectif : favoriser et développer la lecture dans les communes de moins de 10 000 habitants.

«L'action de la BMDO ne se limite pas à la seule distribution de livres et de supports multimédia dans les communes», précise Romuald Fiche, responsable de la BMDO. «Notre rôle est également de conseiller les élus qui veulent créer et animer une bibliothèque. Nous proposons alors des

formations et assurons l'assistance technique auprès des responsables de bibliothèques.»

Et pour faciliter l'accès à la lecture, un programme d'animations visant à faire découvrir les différentes formes d'expression autour des mots est organisé tout au long de l'année dans les 48 bibliothèques du réseau (voir le programme en pages 26-27, rubrique Balades).

Nouveauté en 2007, le Conseil général va mettre en place un circuit de navettes de réservation de livres afin d'apporter un service plus rapide aux Ornais inscrits en bibliothèque et faciliter ainsi la rotation des ouvrages. ■

Contact : 02 33 29 15 06

La BMDO en chiffres

- 3 Médiabus
- 268 513 € de budget
- 280 000 ouvrages
- 20 000 livres acquis par an
- 48 bibliothèques communales ou intercommunales dans le réseau
- 45 communes desservies en prêt direct

Réseaux de lecture publique Bibliothèques et prêts directs



LIRE



L'Orne en images

de Francis Bouquerel

Installé à Sées, Francis Bouquerel a parcouru l'Orne pour saisir l'éventail de ses richesses. Ce recueil de photographies (plus de 200 photos couleur) retrace ce parcours. L'auteur nous fait ainsi découvrir l'Orne est ses paysages : le massif d'Ecouves, la Plaine d'Argentan, la Suisse Normande, le Pays de Flers... Sans oublier les hommes qui y vivent, leurs traditions, leurs métiers, leurs œuvres d'art... La qualité et la diversité des photos, toutes en couleur, sauront satisfaire les passionnés de photographie et ceux qui veulent découvrir l'Orne en toute authenticité.

Édition Charles Corlet
Prix : 30 €



Les mille et un petits plaisirs de l'éducation

de Lucien Malard

Comment reconnaît-on qu'une éducation prodigue des bienfaits ? Cela se vérifie à l'expression admirative, à la forme des yeux de l'enfant. La gaieté est contagieuse, effaçant bien des maux. L'enfant est un disque vierge, même s'il a été moulé avec les défauts héréditaires incontournables comme tout à chacun, il n'aspire qu'à apprendre. Suite de petits tableaux souvent cocasses, parfois tragiques, des souvenirs d'une enfance passée à Domfront, cet ouvrage nous livre le regard d'un enfant sur son éducation dans les années 30 et 40.

Éditions HumuBaire
Prix : 15.50 €



Le Pays d'Auge, les 25 ans de la revue

Depuis 55 ans, l'association Le Pays d'Auge participe à la mise en lumière du patrimoine moral, spirituel, artistique et matériel de cette région normande. Cette revue bimestrielle est diffusée par abonnement, dans les Maisons de la presse et les librairies. Ce numéro spécial 55ème anniversaire, présente un article sur le donjon de Chambois et le château de Gacé, accompagné d'un supplément retraçant l'histoire de la revue.

Éditeur : Association Le Pays d'Auge • Prix : 7,70 €

Mémorial des Tourailles, du Houleme et de ses environs en Basse-Normandie

de Christophe Lallau



Le Houleme, situé au cœur de l'Orne, est terre d'histoire et de légendes. Christophe Lallau, descendant de la famille Le Mancel, dont la présence est attestée depuis plus de huit siècles dans cette contrée magnifique et riche en monuments historiques, nous montre également qu'elle recèle un tissu généalogique dense où se sont côtoyées les plus anciennes grandes familles normandes, telles les d'Harcourt, Mallet, Turgot... Cet ouvrage, élaboré à partir de sources très variées, nous donne ainsi les armoiries de plus de 800 familles liées à des degrés divers au territoire du Houleme.

Éditeur : Éditions Christian
Prix : 33 €

Occupation, Libération, Reconstruction, Orne 1940-1960



Suite à son colloque qui s'est déroulé au printemps de 2004, la Société Historique et Archéologique de l'Orne a choisi de rassembler et d'éditer les propos tenus autour des thèmes de l'occupation, de la libération et de la reconstruction de l'Orne entre 1940 et 1960.

Éditeur : Société Historique et Archéologique de l'Orne
Prix : 25 € +
5 € de frais de port
A commander directement auprès de la SHAO,
6-10 avenue de Basingstoke,
61017 Alençon cedex



Paris-Perche Express

de Jean-Pierre Maurel

«Alors comme ça vous venez de Paris !» Eh bien oui, l'accouru, venu de la capitale ou d'ailleurs, amoureux du Perche, y séjourne le plus souvent possible ! C'est le cas de Jean-Pierre Maurel, écrivain, qui propose ici les morceaux choisis de son journal. Le macadam collant encore à ses semelles citadines, il médite, non sans humour, sur la nature, l'animal sauvage, le voisin, la culture de l'esprit et celle du sol et nous livre des remarques tour à tour drôles ou pénétrantes sur ses (déjà) sept années de vie perchonne.

Illustrations de Christian Roux.
Édition : L'Etrave
Prix : 15 €

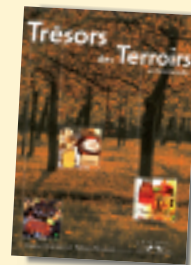
Trésors des Terroirs en Normandie

de Laurent Garnier et Fabien Perucca

«La relative rareté des produits de terroir en fait toute la valeur aujourd'hui. Car la survie d'un tel patrimoine est affaire de curiosité – voire d'éducation du goût – autant que la volonté. Il s'agit d'un trésor au sens propre du terme. Un trésor qu'il convient de découvrir et de préserver pour le transmettre aux générations futures...»

En goûtant les saveurs normandes depuis les terres jusqu'à la mer, ce livre rend un véritable hommage aux artisans des métiers de bouche et des derniers producteurs à l'ancienne. Il propose aussi aux gourmets quelques recettes typiques, faciles à réaliser. Laurent Garnier, photographe-auteur, et Fabien Perucca, lui-même auteur de nombreux ouvrages dont plusieurs traitant des questions alimentaires, font plus que nous inciter à une balade gourmande : ils nous invitent à redécouvrir tout ce qui fait la douceur de vivre en Normandie.

Édition : Charles Corlet • Prix : 16.50 €



CUISINER

Terrine d'andouille au pont l'évêque, crème fouettée à la ciboulette

[Une recette proposée par Guillaume Mariette, de l'Auberge La Forêt à St Michel des Andaines. 02.33.37.13.82.]



INGREDIENTS POUR UNE TERRINE :

- 1 pont l'évêque
- 1 andouille de Vire
- crème liquide et ciboulette

FARCE DE VOLAILLE :

- 500 gr de blanc de dinde
- 8 blancs d'oeufs
- 180 gr de crème fraîche épaisse
- sel, poivre, muscade

Hacher la chair de volaille puis la tamiser, ajouter la crème fraîche épaisse. Assaisonner.

Monter les blancs pas trop fermes et les intégrer à la préparation de la chair de volaille. Faire le mélange à la spatule.

Beurrer le moule en pyrex, napper de farce. Ajouter une tranche d'andouille coupée en longueur puis une bande de pont l'évêque. Recommencer l'opération 2 fois.

Compléter avec le reste de farce. Filmer et mettre au bain marie environ 1 heure.

Réservoir au froid et servir avec une crème fouettée à la ciboulette.



Programmation 2007 de la Bibliothèque médiathèque départementale de l'Orne

Poésie, polar et Racont'art

En mars, place à la poésie

Qu'est ce que la poésie ? Difficile de la définir... Certains diront que c'est un art du langage. Le poète choisit des mots qu'il enchaîne les uns avec les autres pour communiquer avec le lecteur. Ainsi, il lui fait partager des émotions, des mots et des images. Il crée un univers qui lui est propre.

La poésie comme une langue, c'est ce que présente la compagnie *Passages* dans son spectacle pour enfant intitulé *Parles-tu poèmes ?* Les mots dits sur un fond de jeu d'ombres emmèneront les enfants dans un voyage autour du monde.

Pour les plus grands, le voyage se fait avec la compagnie du *Théâtre du tiroir*. Vous vous envolerez vers les Antilles francophones en vous laissant porter par les poèmes d'Aimé Césaire entraînés par les percussions et les chants du groupe antillais *Touleya*. Puis, avant de voguer sur les vers des Surréalistes, vous vous arrêterez au Portugal puis en Espagne, et toujours en musique.

D'où viennent ces mots qui nous entraînent vers d'autres lieux ? Comment naît un poème ? Jacques Fournier, auteur et éditeur de poèmes pour la jeunesse, et Pef, père du Prince Montordu, auteur-illustrateur, échangeront à l'occasion de tables rondes sur leur métier, leur passion. ■

La BMDO, service du Conseil général, vous promet une programmation riche et variée pour l'année 2007 qui s'articulera autour de la poésie et du polar, et qui sera ponctuée par le Festival des Racont'art. Balades à travers les mots, les genres, les pays, les cultures, les traditions...

D'avril à septembre l'enquête est ouverte

L'équipe de la BDMO a choisi de vous présenter un programme autour du thème du polar. Deux saisons pour tout découvrir sur le roman policier. Comment est-il construit ? Comment naît l'intrigue ? Quelles sont les particularités des personnages qui le composent ? Comment la fiction s'inspire-t-elle de la réalité ? Quelle est la réalité du monde policier ? C'est sur ces questions que les différents intervenants chercheront à vous éclairer, à vous donner quelques indices pour comprendre. Vous vous direz alors peut-être «Élémentaire mon cher Watson !».

Quatre expositions en quête du coupable

• Coup de jeune sur le polar (exposition jeune public)

Cette exposition présente la construction du roman policier. «*Pour partir en exploration dans l'univers du roman policier pour la jeunesse et débusquer ses trésors, l'exposition propose un parcours en quatre grandes étapes : de l'énigme au suspense, en passant par l'aventure mystérieuse et le roman noir...*»*.



* extrait de l'exposition *Coup de jeune sur le polar*

• Des héros de policiers Une exposition réalisée par la BMDO.

Présentation des héros connus et moins connus de la littérature policière adulte à travers le monde.

• Faits-divers : L'affaire Bassière Une exposition réalisée par la BMDO.

En 1862, un jour de foire, la vie de François Bassière s'arrête. Vendeur de bestiaux, il passe sa journée à la foire d'Argentan. Pour fêter ses ventes, il boit un verre, puis deux, puis trois... avec son ami Lapierre avant de rentrer chez lui pour retrouver sa femme, son fils et la bonne qui l'attendent pour le dîner. Il ne se doutait pas que ce dîner serait son dernier. Autour de la table, l'ambiance est tendue : sa femme l'a contrarié ; l'attitude de son fils l'insupporte... Comme son ami Lapierre est parmi eux, il

• Polars et cinéma

Douze panneaux qui présentent les romans policiers et leurs adaptations cinématographiques. Autour de l'exposition, des projections de polars comme *As-tu vu le tueur pour l'échafaud*, *Le clan des siciliens*...



Pef, auteur-illustrateur et père du Prince Montordu.



Du 12 au 20 octobre, le festival des Racont'arts

A l'occasion de Lire en fête, le Conseil général vous présente, pour sa 2^e édition, le festival des Racont'arts.

Dans les différentes bibliothèques du réseau, vous pourrez tour à tour écouter, rêver, vous émerveiller, en vous laissant guider par les contes... Le conte qui fait rire, le conte qui fait peur, le conte fait pleurer. Neuf jours pour petits et grands, durant lesquels s'enchaîneront des lectures de contes, des rencontres avec des illustrateurs, des Racontes Tapis, des spectacles avec notamment Kamishibai, le petit théâtre de papier japonais.

Pour prolonger votre balade à travers les mots et les genres, découvrez le fond documentaire (livres, Cd, DVD) qui est à votre disposition dans votre bibliothèque. Sachez qu'à partir de 2007, le Conseil



général mettra en place des navettes pour satisfaire plus rapidement votre demande. Il vous suffira pour cela de passer votre réservation auprès de votre bibliothèque et quelques jours après vous pourrez disposer de votre commande. ■

Les lieux et les horaires de la programmation seront disponibles en janvier 2007, auprès des bibliothèques du réseau ou sur simple demande auprès de la Bibliothèque médiathèque de l'Orne au 02.33.29.15.06. et sur le site Internet du Conseil général : www.orne.fr
e-mail : bdp@cg61.fr

La BMDO partout dans l'Orne

• **42 bibliothèques** participeront aux animations mises en place par la BMDO. Ces bibliothèques sont situées dans des villes de moins de 10 000 habitants. Leur structuration diffère selon que la bibliothèque fonctionne avec l'aide de bénévoles ou qu'elle emploie un ou plusieurs salariés. Au total, ce sont 80% des bibliothèques du réseau qui sont ouvertes au public grâce à l'engagement de bénévoles.

• Rôle et objectifs de la BMDO :

- > Amener les bibliothèques à être plus autonomes dans la mise en place d'animations ;
- > Fédérer les bibliothèques autour des animations ;
- > S'adapter :
- aux besoins des différentes bibliothèques ;
- aux prises de conscience qu'ont les bibliothèques des animations ;
- > Proposer un programme varié et favoriser la qualité de présentation.

• Des nouveaux partenaires

accueilleront les animations en 2007 :

- Les bibliothèques d'Alençon et d'Argentan
- L'Ecomusée du Perche
- La Maison de la rivière et du paysage
- L'Ecole du Haras du Pin



Lectures à voix haute avec Marc Roger et son bibliocycle

Marc Roger fait partie de la compagnie *La voie des livres*. Lecteur public à vélo, il interpelle les gens qui passent en racontant des brefs récits, des nouvelles... Moments de frissons garantis. ■

Rencontres avec des professionnels du polar

Auteurs, illustrateurs, scénaristes, ils seront là pour vous présenter l'envers du décor ! Vous échangerez sur leur inspiration, sur leur façon d'écrire, de planter l'ambiance et d'entretenir le suspense. Le déroulement de ces rencontres dépendra de vous, de ce que vous aimez dans les réalisations de ces hommes et femmes. Les soirées vous appartiennent : à vous de planter votre décor et d'enquêter sur le monde étrange du polar. ■



Didier Daeninckx



Sylvie Rouch

Partez à la rencontre de

> **Didier Daeninckx**, écrivain-journaliste, auteur de romans et de pièces de théâtre souvent primés, scénariste pour le petit et grand écran (Novacek, téléfilm sur France 2, Lumière noire).

> **Jean-Hugues Oppel**, auteur scénariste, assistant des plus grands réalisateurs comme Tavernier, Polanski. A travaillé sur le tournage du célèbre téléfilm Navarro.

> **Béatrice Nicodème**, auteur majeur de roman policier.

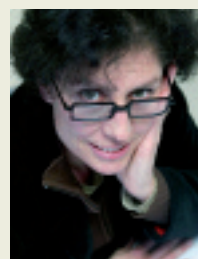
> **Philippe Huet**, passé maître dans le suspense policier (Les quais de la colère, l'inconnu d'Antoine...).

> **Damien Marie**, auteur-illustrateur normand.

> **Sylvie Rouch**, écrivain normande.

> **Mako** dessinateur de bande dessinée

Ateliers d'écriture



Nathalie Féron : auteur et directrice artistique de *C'est quoi ce baz.art ?* Boutique d'écriture

A vous de jouer ! Pourquoi ne pas vous lancer dans l'écriture d'un polar ? C'est ce que vous propose Nathalie Féron, fondatrice "*C'est quoi ce baz.art ?*", une structure basée à Caen totalement dédiée à l'écriture. A travers ses ateliers, elle vous offrira la possibilité d'inventer vos histoires. Reste à trouver l'inspiration... Peut-être à partir de la réalité. ■

Des tables rondes

Trois soirées, animées par des professionnels, autour de trois sujets, pour comprendre la réalité du monde policier : un fait, une enquête, un procès, une peine... Le métier de l'enquête présenté par des inspecteurs de police, des médecins légistes, des journalistes. A la recherche du coupable, le moindre détail est important et les nouvelles techniques de recherche laissent peu de place au doute...

Les métiers de la justice animés par des avocats, des magistrats. Ils sont chargés de défendre, de condamner de juger à partir des résultats fournis par les enquêteurs. Les métiers du monde carcéral et de la réinsertion avec la participation de Joaquim Pueyo, Directeur de la prison de Fresne et des associations de réinsertion...

Une conférence animée par Vincent Amiel, professeur d'Etudes filmiques à l'université de Caen, sur le polar au cinéma, et une rencontre avec un bruiteur pourront également compléter l'intrigue de votre balade. ■